

# BULLETIN COMMUNAL AVENAY



DECEMBRE 2009



# Une année de travaux...



**EFFACEMENT DE RESEAUX**



**Enlèvement des anciens poteaux  
Le nouvel éclairage public**



**Rue de la Mare**



**Rue du 4 Août**



**REFECTION DES VOIRIES**



## Sommaire

Page	04	Le Mot du Maire
Page	06	Présentation du conseil municipal et des commissions
Page	08	Félicitations
Page	09	Le nouveau permis de construire
Page	10	Compte rendu des commissions
Page	11	Renseignements utiles
Page	12	Informations pratiques
Page	14	Ordures ménagères
Page	15	Le civisme
Page	16	Budget succinct
Page	17	Tarifs
Page	18	État-civil
Page	19	U.N.C.A.F.N
Page	21	Association Odon Cote 112
Page	22	L'édito du père Jean Parfait
Page	23	Communauté de Communes « Evrecy Orne Odon »
Page	25	O.M.A.C
Page	26	École de Musique Orne Odon
Page	27	Chorale Cant'AMAY
Page	28	Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay
Page	31	Comité de Fleurissement
Page	32	Loisirs Culture et Accueil du 3 <sup>ème</sup> Age
Page	34	S.I.A.V.A
Page	36	Le Mot des délégués des Parents d'Élèves
Page	37	Le Mot de l'A.P.E
Page	38	Bulletin inscription Course de la Guigne
Page	39	Le Mot de l'École
Page	42	Les Enfants du Oualo
Page	44	I.C.L Val Orne Ajon
Page	45	A.F.A.P.E.J
Page	46	Tennis Club d'Avenay
Page	47	A.S Vieux Football
Page	48	S.I.A.D
Page	49	A.D.M.R
Page	50	Les Jardiniers de France
Page	52	Les petites annonces
Page	56	La page de jeux de Tonton RIRI





## LE MOT DU MAIRE

Mes chers Concitoyens,

Il y a maintenant 14 années que je suis Maire. J'ai été depuis toujours bien soutenu et aidé par des Conseillères et des Conseillers et j'y associe Jean-Yves Caillard, notre secrétaire de mairie qui n'ont jamais été des figurants et je les remercie très profondément.

En parcourant ce nouveau bulletin, vous pourrez vous rendre compte des travaux réalisés dans notre Commune, mais aussi trouver informations et renseignements pratiques.

Au titre des travaux réalisés en 2009 :

La clôture de l'extension du cimetière.

L'effacement des réseaux Rue du 4 Août.

L'extension de l'éclairage public Allée du Stade.

La réfection de la voirie et des trottoirs Rue du 4 Août.

La réfection de la partie basse de la Rue de la Mare.

Tous ces travaux ont pu être réalisés grâce aux aides financières de l'Etat et du Conseil Général. J'en profite pour réitérer tous mes remerciements à Jean-Léonce DUPONT, Sénateur, Jean-Yves COUSIN, Député et Henri GIRARD, Vice Président du Conseil Général.

Nos projets pour 2010 :

L'effacement des réseaux Chemin de la Vallée, Rue de l'Ecole et Rue de la Mairie.

La réfection de la voirie et des trottoirs Allée du Stade, Chemin de la Vallée, Rue de l'Ecole et Rue de la Mairie.

Dans le cadre du programme d'aménagement foncier, le V.C 6 sera réalisé et desservira un lotissement de 20 parcelles, actuellement en projet.

En fonction de nos possibilités financières, l'aménagement de l'extension du cimetière sera entrepris.

D'autres projets sont à venir et seront étudiés lors du Budget Primitif de 2010.

Quelques recommandations :

Vitesse excessive dans la Commune, feux de broussailles, tontes de gazon en dehors des horaires autorisés, chiens errants, dépôts sauvages à proximité des conteneurs sont régulièrement constatés.

Avec quelques efforts et plus de civisme, les relations entre élus et administrés n'en seront que meilleures.





-Manifestations et Vie Associative:

Le 29 mars, j'ai eu le plaisir de partager le repas annuel de nos Aînés, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Le 26 juin, nous sommes venus nombreux fêter le départ en retraite de Jeannine MARCHEGANI. Nous étions présents pour lui dire notre amitié, notre reconnaissance et notre estime.

Bonne retraite à Jeannine !

Tous mes remerciements à Madame Elisabeth HUET, notre Présidente du Comité de Fleurissement, pour le bon déroulement du Concours des Maisons Fleuries, mais aussi pour le fleurissement des biens communaux.

Mes remerciements iront aussi à Monsieur Jean-Louis QUILLOT qui vient tout juste de prendre la présidence du Comité des Fêtes.

Merci à ces deux personnes et à tous ceux qui les accompagnent et qui œuvrent pour améliorer notre qualité de vie.

Pour conclure, j'aimerais souhaiter la bienvenue dans notre Commune à tous les nouveaux habitants, avoir une profonde pensée pour tous nos parents ou amis qui nous ont quittés brutalement cette année. Une pensée aussi pour tous ceux qui sont touchés par la maladie ou la précarité.

Que tous ceux qui œuvrent pour améliorer notre qualité de vie, élus, secrétaire de mairie, clergé, enseignants, personnel communal, associations et bénévoles qui les animent, soient assurés de mon soutien et de ma reconnaissance ; c'est dans un esprit de concertation, qu'ensemble nous participerons à améliorer nos conditions de vie, dans la concorde et l'amitié.

L'année 2009 s'achève ; permettez-moi, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de vous adresser nos vœux les plus sincères pour 2010.

Soyez assurés que le Conseil Municipal et moi-même ferons tout notre possible pour améliorer vos conditions de vie quotidienne.



Le Maire  
Gérard LEMOINE



## COMMISSIONS (\*) responsable de chaque commission

### AFFAIRES SCOLAIRES

**Françoise PARIS (\*)**

Denis BELLOU – Marc COURTIAU – Jean Louis LECHEVALIER

### BATIMENTS COMMUNAUX

**Thierry HARDY (\*)**

Thierry HARDY - Elisabeth HUET - Arnaud MARCHAND – Gilles PUPIN - Jacky RENAULT

### CANTINE SCOLAIRE

**Françoise PARIS (\*)**

Philippe MARGUERITE - Françoise PARIS

### CCAS

**Gérard LEMOINE (\*)**

Firmin CUESTA - Richard CHOULET - Elisabeth HUET – Arnaud MARCHAND -  
Françoise PARIS (Hors conseil : Mmes BAZIN - BELLOU - LEROY - SENECAI)

### FETES ET CEREMONIES

**Jacky REGNAULT (\*)**

Monique GOMONT – Jean Louis LECHEVALIER - Jacky REGNAULT

### FINANCES ET BUDGET

**Gérard LEMOINE (\*)**

Tous les conseillers municipaux

### INFORMATION

**Jean Louis LECHEVALIER (\*)**

Gérard GENESLAY – Monique GOMONT – Jean Louis LECHEVALIER - Elisabeth HUET -  
Richard CHOULET

### JEUNESSE ET LOISIRS

**Thierry HARDY (\*)**

Gérard GENESLAY - Firmin CUESTA – Marc COURTIAU – Arnaud MARCHAND

### PERSONNEL COMMUNAL

**Jean Louis LECHEVALIER (\*)**

Jean Louis LECHEVALIER – Denis BELLOU - Arnaud MARCHAND - Jacky REGNAULT

### TERRAIN DE SPORTS

**Jacky REGNAULT (\*)**

Jean Louis LECHEVALIER – Firmin CUESTA - Jacky REGNAULT

### URBANISME ENVIRONNEMENT

**Françoise PARIS (\*)**

### ET AMENAGEMENT FONCIER

Monique GOMONT – Jean Louis LECHEVALIER – Thierry HARDY – Françoise PARIS -  
Denis BELLOU

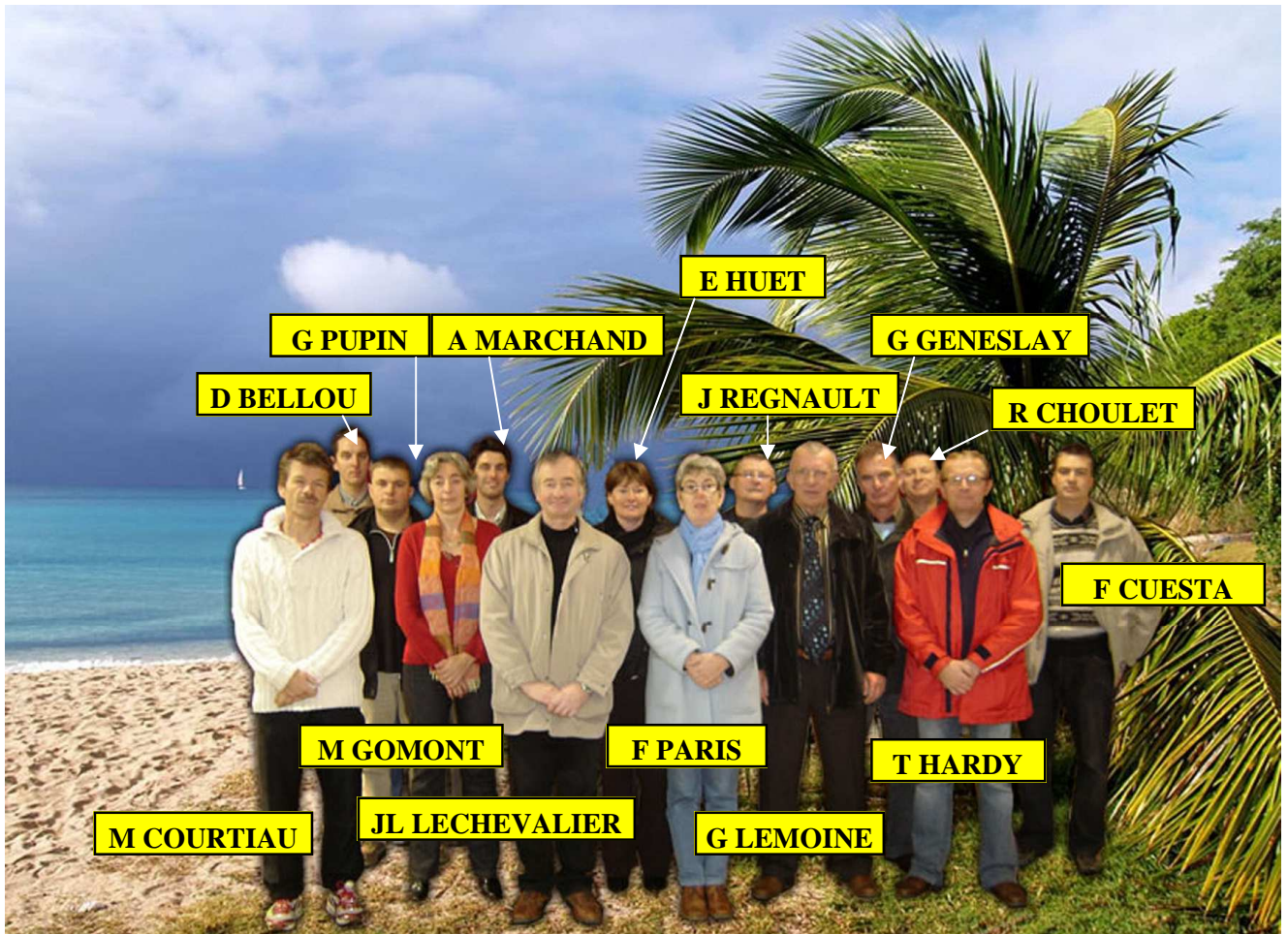
### VOIRIE COMMUNALE

**Gérard LEMOINE (\*)**

### ET CHEMINS RURAUX

Thierry HARDY - Arnaud MARCHAND – Gilles PUPIN - Richard CHOULET  
Jacky REGNAULT





## SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### Adduction d'eau potable de la région d'Évrecy

Titulaires Thierry Hardy – Françoise Paris

### Assainissement SIAVA

Titulaires Firmin CUESTA – Jean Louis LECHEVALIER  
Denis BELLOU

Suppléants Gilles PUPIN – Marc COURTIAU - Jacky REGNAULT

### Communauté de communes

Titulaires Gérard GENESLAY – Gérard LEMOINE

Suppléants Jean Louis LECHEVALIER – Arnaud MARCHAND

### SDEC

Titulaire Jean Louis LECHEVALIER  
Suppléant Gérard GENESLAY

### SIGAZ

Titulaire Gérard LEMOINE  
Suppléant Richard CHOLET

### Syndicat scolaire

Titulaires Monique GOMONT – Marc COURTIAU



# CEREMONIES



*Lors de la cérémonie du 8 mai, Monsieur ELIE LANGEVIN a été décoré de la médaille de reconnaissance de la nation*



*De nombreux enfants de la commune ont assisté à la cérémonie commémorative du 11 novembre 2009*

## DEPARTS EN RETRAITE



*Le 26 juin 2009, de très nombreux habitants de la commune et les enfants se sont retrouvés dans la cour de l'école autour de Mme Jeannine Marchegiani qui quitte l'école d'AVENAY après de nombreuses années de bons et loyaux services. Une manifestation empreinte de beaucoup d'émotion pour tous les participants*



*2009 : année du déménagement de Brigitte et Lucien MARTIN, vers le Sud de la France. Ancien conseiller municipal, puis maire de la commune entre 1987 et 1993, Lucien est devenu président du Comité des Fêtes entre 1995 et 2007. Il a participé au développement de la notoriété de notre commune par le biais de la fête du pain. Les membres du comité sont tous venus leur exprimer leur reconnaissance avant leur départ, fin novembre.*

## LE NOUVEAU PERMIS DE CONSTRUIRE

Afin de vous permettre de vous y retrouver plus facilement dans les différentes autorisations d'urbanisme, il nous a semblé utile de vous rappeler les nouvelles formalités à respecter :

### Constructions Nouvelles

	Pas de formalité	Déclaration Préalable	Permis de construire	Avant la réforme
<b>Construction</b> créant de la SHOB	<ou= 2m <sup>2</sup> de SHOB	<ou= 20m <sup>2</sup> de SHOB	>20m <sup>2</sup> de SHOB	Idem sauf PC pour S>ou= 20m <sup>2</sup> de SHOB sur terrain nu
<b>Habitation légère</b> de loisir dans un terrain de camping ou parc résidentiel de loisir	<ou= 35m <sup>2</sup> de SHON	<35m <sup>2</sup> de SHON		<ou=35 m <sup>2</sup> de SHON : soumis à DT <35m <sup>2</sup> de SHON : soumis à PC
<b>Piscine non couverte</b> (ou dont la couverture a moins de 1,80 m de haut)	Bassin <ou= 10m <sup>2</sup>	10<Bassin <ou=100m <sup>2</sup>	Bassin >100m <sup>2</sup> (NB : concerne aussi les piscines dont la couverture a plus de 1,80 m de haut)	Piscine non couverte : soumise à DT piscine couverte : soumise à PC

### Travaux sur constructions existantes et les changements de destination

	Pas de formalité	Déclaration Préalable	Permis de construire	Avant la réforme
<b>Changement de destination</b>		Sans travaux ou Avec travaux qui ne modifient pas les structures porteuses de bâtiment ou de façade		pour les changements de destinations sans travaux PC pour les changements de destination avec travaux
<b>Travaux de ravalement</b>		tous		idem
<b>Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur</b>		Toutes les modifications de l'aspect extérieur du bâtiment qui ne sont pas soumises à PC Velux	Travaux ayant pour effet de modifier le volume du bâtiment et de percer ou d'agrandir une ouverture sur un mur extérieur	DT
<b>Travaux d'entretien et de réparations ordinaires</b>	tous			En fonction du type de travaux

**Ces tableaux ne concernent pas les secteurs sauvegardés et les sites classés**  
PC = permis de construire ; DP = déclaration préalable

**SHOB Surface Hors Œuvre Brute** : somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction calculée à partir du nu extérieur des murs de façade y compris les combles et les sous sols non aménageables, les balcons, loggias, toitures terrasses accessibles.

**SHOB Surface Hors Oeuvre Nette** : obtenue après déduction de la surface des combles et des sous sols non aménageables , des surfaces non closes, surfaces de stationnement , bâtiment agricole et serre de production



# ***COMPTE RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES***

## **Projets pour l'année 2010**

En complément de la présentation de l'équipe municipale, il nous apparaît intéressant de vous présenter les quelques projets des commissions qui devraient voir le jour durant la nouvelle année et le suivi des projets qui vous avaient été présentés l'an passé afin que vous puissiez en suivre l'évolution.

### **Commission CIMETIERE**

Le projet d'aménagement du cimetière est réalisé : une clôture et un portail ont été posés. Le mur entre l'ancien et le nouveau cimetière a été démonté.

Maintenant, il faut niveler le terrain pour qu'il soit au niveau de l'ancien cimetière. Une fois, cette étape finie, il faudra déterminer l'emplacement des 2 allées principales, une centrale de 4ml de large, et une perpendiculaire de 3ml de large qui desserviront les allées secondaires et les emplacements.

### **Commission COMMUNICATION**

#### **Volonté de mise en place d'un marché communal hebdomadaire**

La mise en conformité de l'installation électrique indispensable à la tenue d'un marché communal a été réalisée en même temps que l'effacement des réseaux. Les démarches administratives sont en cours. Des contacts ont été pris avec des commerçants –poissonniers, primeurs...- Des négociations sont en cours, les commerçants souhaitant venir un soir en semaine et non le samedi, qu'ils préfèrent réserver à des communes plus importants en terme de nombre d'habitants.

#### **Désignation d'un nom pour les habitants de la commune**

Au cours de la cérémonie des vœux du conseil municipal, le nom des habitants d'Avenay a été dévoilé. Nous sommes devenus officiellement des **AVENAIENS** et des **AVENAIENNES**.

#### **ADSL - difficultés de communication**

Des démarches ont été effectuées auprès de France Télécom. Nous espérons qu'elles porteront leurs fruits et qu'elles vous permettront de bénéficier d'un service amélioré. N'hésitez pas à nous faire connaître les difficultés que vous pouvez rencontrer.

### **Commission URBANISME**

#### **Projet d'élaboration d'un PLU - Plan local D'urbanisme**



1ère réunion de réflexion avec le CAUE

## Renseignements utiles

<b>MAIRIE</b>	Téléphone et Fax	02.31.80.56.96
	Téléphone	09.61.37.37.04
	Adresse électronique	<a href="mailto:commune.avenay@orange.fr">commune.avenay@orange.fr</a>
<b>MAIRE</b>	M. Gérard LEMOINE	02.31.80.57.89
<b>1<sup>er</sup> ADJOINT</b>	M. Jean-Louis LECHEVALIER	02.31.80.59.87
<b>2<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	Mme Françoise PARIS	02.31.80.46.44
<b>3<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	M. Jacky REGNAULT	02.31.80.51.89
<b>4<sup>ème</sup> ADJOINT</b>	M. Thierry HARDY	02.31.73.17.79

### ECOLE D'AVENAY

Directeur : M. Jean-Yves CAILLARD

Tél : 02.31.80.74.03 [ecole.avenay@orange.fr](mailto:ecole.avenay@orange.fr)



### COLLEGE PAUL VERLAINE EVRECY

Principal : M. DORÉ

Principal Adjoint : Mme Sylvie LONGVEREE

Tél : 02.31.80.54.37



### PRESBYTERE D'EVRECY

Père Jean-Parfait CAKPO

Tél : 02 31 73 66 15

### SERVICE DES EAUX

S.A.U.R Grentheville : n° azur : 0 810 014 013

### FRANCE TELECOM

Dépannage 1013 / 1014 / 3900 (selon problèmes)

### POSTE D'EVRECY

02.31.08.32.20

### SERVICES E.D.F

Sécurité – Dépannage : n° azur : 0 810 333 014

### SERVICES G.D.F

Sécurité – Dépannage : n° azur : 0 810 031 000



### ALLO URGENCES

Pompiers de Caen : 18

Urgences médicales (SAMU) 15

N° d'urgence européen

112 (concerne tous les types d'urgences)

CHU Côte de Nacre :

02.31.06.31.06

Gendarmerie d'Evrecy :

02.31.08.35.53 (17 en dehors des heures d'ouverture)

Centres anti-poisons :

Rouen : 02.35.88.44.00

Rennes : 02.99.59.22.22







## Informations pratiques

\*\*\*\*\*

PERMANENCES DE MAIRIE  
mardi de 18h à 19h et le vendredi de 17h à 19h.  
Tél/Fax : 02.31.80.56.96 – Tél : 09.61.37.37.04  
e.mail : commune.avenay@orange.fr

Les jours et horaires ci-dessus peuvent être modifiés pendant les périodes de vacances notamment.

Quand le mardi et le vendredi sont des jours fériés, les permanences sont avancées au lundi ou au jeudi, aux mêmes heures.

Si vous souhaitez rencontrer le Maire ou les Maires Adjointes, vous pouvez les contacter directement afin de prendre rendez-vous.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Les nouveaux habitants de la Commune peuvent se faire inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre 2008.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2010 sont en principe inscrits d'office à la demande de l'INSEE (A condition toutefois d'avoir été recensés à AVENAY, à l'âge de 16 ans et de ne pas avoir changé d'adresse depuis). Il est toujours bon de vérifier en Mairie que cette inscription automatique a bien été faite.

Les cartes d'électeurs en votre possession seront encore valables pour les élections régionales des 14 et 21 mars 2010. Les nouveaux électeurs, inscrits en 2009 recevront leur carte dans le courant du mois de mars 2010.



ARMEE DE TERRE

### RECENSEMENT MILITAIRE

Le remplacement du Service National par la Journée d'Appel de Préparation à la Défense n'a pas supprimé les opérations de recensement militaire.

Les jeunes, garçons et filles, doivent désormais venir se faire recenser en Mairie, dès leurs 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent.

En cas d'oubli, il est possible de régulariser la situation. Se renseigner en Mairie.

L'attestation de recensement est demandée pour l'inscription à la plupart des examens scolaires et au permis de conduire.

Pour se faire recenser, il est nécessaire d'être en possession des documents suivants :

- o Carte Nationale d'identité
  - o Livret de Famille
  - o Le cas échéant une copie du document justifiant la nationalité française.
- Un justificatif de leur deuxième nationalité pour les doubles nationaux.

### DOCUMENTS D'ETAT-CIVIL

Les extraits d'actes de naissance, de mariage ou de décès doivent être demandés directement à la Mairie de la Commune où s'est produit l'événement.

Joindre une enveloppe timbrée à votre demande.

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE (Validité 10 ans)



### Dans tous les cas (adultes et mineurs) :

- Un extrait de naissance avec filiation complète.
- **ou** le livret de famille des parents du demandeur.
- Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF ou de téléphone, certificat d'imposition ou de non imposition...)
  - 2 photos d'identité identiques, de moins de trois mois (Les photos doivent être de format 35x45, très contrastées, en couleurs. La taille du visage doit être comprise entre 32 et 36mm. La tête doit être nue, sans couvre-chef ni foulard ni autres objets décoratifs).
- **Dans certains cas :**
- L'ancienne carte d'identité en cas de renouvellement.
- La déclaration de perte (déclaration en Mairie possible) ou de vol enregistrée par la Gendarmerie si l'ancienne carte ne peut être produite.
- Une copie du jugement de divorce pour l'utilisation du nom du conjoint.
- Un justificatif de nationalité française si le demandeur est né à l'étranger ou de parents étrangers.
- Un timbre fiscal à 25 €, en cas de perte ou de vol plus de un an avant l'expiration.

### Pour les mineurs :

- Une copie intégrale de l'acte de naissance.
- Le livret de famille des parents.
- Une copie du jugement conférant l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation des parents.
- Une copie de la décision de justice en cas d'autorité parentale **conjointe**.
- Une copie de la Carte d'Identité du parent demandeur.

## PASSEPORTS (Validité 10 ans)

### **La Commune ne peut plus instruire les demandes de passeports.**

Pour obtenir la délivrance d'un passeport, vous devez vous rendre à la Mairie d'Evrecy (prendre rendez-vous au préalable), à la Mairie de Caen ou dans une vingtaine d'autres Communes du Département (la liste est disponible en Mairie).



### **Liste des pièces à produire dans tous les cas :**

- Un justificatif d'identité :
- Carte d'identité en cours de validité (et livret de famille pour les femmes et les enfants).
- Copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance).
- Un justificatif de domicile, de moins de 3 mois :
- quittance (loyer, assurance pour le logement, allocations familiales).
- facture (EDF ou de téléphone).
- relevé de compte bancaire ou postal daté.
- Un timbre fiscal à 88 Euros (44 Euros pour les mineurs de 15 à 18 ans et 19 Euros pour les mineurs de moins de 15 ans. Gratuité en cas de changement de nom et changement d'adresse).
- 2 photos d'identité (mêmes caractéristiques que pour une Carte d'Identité).
- **Pour les mineurs :**
- Une copie de la carte d'identité d'un des deux parents.
- Une copie du jugement conférant l'autorité parentale (en cas de divorce ou de séparation des parents).
- Une attestation et la copie de la carte nationale d'identité du parent non-demandeur précisant qu'il n'a pas obtenu d'une autre préfecture un passeport au nom de l'enfant (en cas d'autorité parentale conjointe, suite au divorce des parents).
- Une attestation sur l'honneur du parent demandeur certifiant que le mineur n'est pas déjà en possession d'un passeport personnel.





N'oubliez pas de retirer votre carte d'accès à la mairie, si vous ne l'avez pas encore fait !

## LE RECYCLAGE

UN GESTE CITOYEN POUR PRESERVER L'AVENIR DE NOTRE PLANETE

### LA DECHETTERIE

Route de Préaux Bocage 14210 SAINTE HONORINE DU FAY

#### Les déchets acceptés

Encombrants, déchets verts, branchages, métaux, ferraille, gravats inertes, cartons industriels, huiles, papier, emballages, piles, batteries...

#### Les déchets refusés

Ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets médicaux et pharmaceutiques, extincteurs et déchets explosifs...

Les horaires d'hiver	Les horaires d'été
Mercredi 14h00 - 16h30	Lundi 14h30 - 18h00
Vendredi 14h00 - 16h30	Mercredi 14h30 - 18h00
Samedi 10h00 - 12h00 et 14h00 - 16h30	Vendredi 14h30 - 18h00
	Samedi 10h00 - 12h00 et 14h30 - 18h00



### LES CONTAINERS

La commune met à votre disposition des containers destinés au recyclage du papier, du verre, des déchets plastique et métal. Nous tenons à rappeler quelques points importants concernant leur utilisation :

- Il est impératif de trier les déchets et de les mettre dans le containers appropriés
- Le dépôt dans les containers doit se faire suivant des horaires respectueux des habitations voisines principalement pour le dépôt du verre qui est relativement bruyant.

Trop souvent, nous constatons que la place est envahie de sacs poubelles ou déchets divers. Nous vous rappelons que la commune met à votre disposition des moyens pour éviter de tels faits : le ramassage des ordures ménagères se fait chaque lundi matin. La photo illustrant cette page ne devrait donc pas exister : le rôle des containers n'est pas de servir de lieu de dépôt pour les sacs poubelles. De même, s'il arrive à titre exceptionnel qu'un container soit plein, merci de remporter vos déchets et de ne pas les déposer sur place. Il en va de la qualité de notre paysage et de notre environnement.

**N'oubliez pas : le recyclage, c'est l'intérêt de tous. Une bouteille plastique dans un container, c'est 48 gr de matériau recyclé. Un produit jeté à la poubelle nous coûte cher individuellement et collectivement.**

**Un produit recyclé, c'est moins d'impôts pour vous, pour nous, pour tous.**

**A partir de maintenant, RECYCLONS.**

## RAPPEL SUR LE CIVISME POUR UNE VIE AGREABLE POUR TOUS

Définition :

**Le civisme désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et le respect de ses conventions.**

**De ce fait, nous vous rappelons que :**

Des containers sont mis à la disposition des habitants de la commune afin que chacun fasse le tri sélectif (papier, verre, plastique). **Cet endroit n'est pas un dépôt d'ordures.** Merci pour l'environnement et pour les yeux de ne pas laisser cartons, déchets banals (poubelles) ou autres autour des containers. De plus merci de penser à vos concitoyens habitant à proximité des containers : ne déposez pas vos déchets trop tôt le matin ou à des heures tardives pour éviter les nuisances sonores.

La Commune est paisible, merci de ne pas perturber outre mesure le calme de notre village en faisant vrombir les moteurs de vos engins (quad, scooter, moto) sur les routes ou dans les champs.



Concernant les nuisances sonores des horaires ont été instaurés à l'usage des appareils motorisés (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse), merci des les respecter :

Du lundi au vendredi : 8h – 19h

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

L'air de notre commune est encore sain, merci de ne pas polluer l'air de votre voisin avec des feux intempestifs, nauséabonds et interdits.



Les trottoirs sont faits pour pouvoir marcher seul, en groupe ou avec des enfants en poussette et ce en toute sécurité, merci de respecter le stationnement de façon à ce que les piétons ne soient pas obligés d'emprunter la route.

D'autre part il a été constaté qu'aux heures d'arrivée et de départ des enfants, la circulation était quasiment impossible aux abords de l'école aussi bien pour les voitures que pour les personnes sur les trottoirs, un peu de discipline à l'extérieur de l'école ne serait pas de trop. Enfin, concernant la circulation, nous constatons régulièrement que certains conducteurs empruntent les sens interdits installés dans la commune au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité. Le respect du code la route est impératif partout y compris dans notre village.

Nous aimons beaucoup nos amis les chiens, mais ne les laissent pas se balader seul dans la commune, cela peut être dangereux pour nos enfants, nos voisins, nos amis.

**CES GESTES DE CIVISME PERMETTRONT A TOUT LE MONDE  
DE VIVRE ENCORE MIEUX DANS NOTRE COMMUNE.**

Et n'oubliez pas le proverbe :

**LA LIBERTE DES UNS S'ARRÊTE LA OU COMMENCE CELLE DES AUTRES**



**DEPENSES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<b>ACHATS</b>	<b>44 050</b>
dont : Eau	2 500
Électricité	8 000
Combustibles	5 000
Alimentation	19 000
Petit matériel	3 000
Fourn. de bureau	2 000
Fourn. Scolaires	3 900
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>34 167</b>
dont : Entretien bâtiments	12 275
Entretien voirie	14 065
Entretien matériel	2 050
Primes d'assurances	3 475
<b>AUTRES SERVICES</b>	<b>8 005</b>
dont : Fêtes et cérémonies	1 600
Téléphone/Timbres	2 700
Frais de transport	1 500
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>3 448</b>
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>115 220</b>
<b>GESTION COURANTE</b>	<b>57 523</b>
dont : Indemnité élus	22 280
Service incendie	7 011
Charges intercom.	20 614
Subventions	5 858
<b>FRAIS FINANCIERS</b>	<b>15 647</b>
<b>AUTRES DEPENSES</b>	<b>300</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 280 124 €****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

<b>REMBOURS. EMPRUNTS</b>	<b>10 795</b>
<b>ACQUISITIONS</b>	<b>6 912</b>
dont : Plantations	412
Matériel communal	5 000
Matériel scolaire	1 500
<b>GROS TRAVAUX</b>	<b>194 582</b>
dont : Travaux Bâtiments	6 165
Travaux Voirie	188 417

**TOTAL INVESTISSEMENT 212 289 €****TOTAL DEPENSES 2009 492 413 €****RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<b>ATTENUATION DE CHARGES</b>	<b>32 800</b>
dont : Remboursement salaires	31 600
<b>VENTE DE PRODUITS</b>	<b>35 167</b>
dont : Cantine/Garderie/Étude	34 500
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>87 790</b>
dont : Contrib. Directes	69 290
Droits de mutation	18 500
<b>DOTATIONS DE L'ETAT</b>	<b>99 268</b>
dont : D.G.F	53 525
Fds Nal Taxe Prof.	19 975
Dotations diverses	25 768
<b>AUTRES RECETTES</b>	<b>9 000</b>
dont : Loyers	7 500
<b>EXCEDENT 2008</b>	<b>16 099</b>

**TOTAL FONCTIONNEMENT 280 124 €****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

<b>DOTATIONS</b>	<b>12 591</b>
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>49 471</b>
<b>EXCEDENT DE RESERVE</b>	<b>1 235</b>
<b>EMPRUNT</b>	<b>120 000</b>
<b>VIREMENT FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 004</b>
<b>EXCEDENT 2008</b>	<b>27 988</b>

**TOTAL INVESTISSEMENT 212 289 €****TOTAL RECETTES 2009 492 413 €****BUDGET DU C.C.A.S**

Entretien du matériel	450
Impôts et taxes	165
Secours en argent	82
Subvention A.D.M.R	400
Bourses communales	500
Déficit 2008	314

**TOTAL DEPENSES 2009 1 597 €**

Concessions cimetière	66
Location téléalarme	265
Loyers	580
Subvention communale	1 000

**TOTAL RECETTES 2009 1 911 €**

## Tarifs divers

### CONCESSIONS CIMETIERE

100 ans :	100 Euros
50 ans :	77 Euros
30 ans :	50 Euros

### CONCESSIONS COLUMBARIUM

50 ans :	650 Euros
30 ans :	450 Euros

### CANTINE SCOLAIRE et GARDERIE



Enfants :	3,40 Euros par repas
Adultes :	4,00 Euros par repas
Garderie du matin :	1,60 Euro par jour
Garderie du soir :	1,60 Euro par jour (ð 18h00)
Étude surveillée :	2,00 Euros par jour (ð 18h00)
Supplément après 18h :	0,40 Euro par jour (ð 18h30)



### TELE ALARME

1 <sup>er</sup> tarif :	4,57 Euros par mois (bénéficiaires non imposables)
2 <sup>ème</sup> tarif :	7,62 Euros par mois (bénéficiaires imposables sur le revenu)

### LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants de la commune :	87 Euros
Personnes hors commune :	193 Euros
Frais de chauffage :	31 Euros
Location courte (demi-journée) :	23 Euros



*Un contrat de location est actuellement en cours de rédaction pour régir l'ensemble des règles liées à la l'utilisation de la salle des fêtes (en particulier en ce qui concerne le versement d'une caution destinée à couvrir les dégâts, dommages, casse, ou absence d'entretien trop souvent constatés ces dernières années) et à la définition de location communale ou location extérieure. Ce contrat devrait être effectif en début d'année 2010.*

### CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Commune	Communauté de Communes
Taxe d'Habitation	7,58 %	2,20 %
Foncier Bâti	15,26 %	
Foncier Non Bâti	33,53 %	
Taxe Professionnelle	10,21 %	



# Etat-civil

## NAISSANCES



Manon CHEREAU	27 mars 2009
Nathan PUPIN	19 juin 2009
Savanna TALVAST	25 juillet 2009
Manon TALVAST	25 juillet 2009
Amandine BRUN EAU	06 octobre 2009



*Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.*

## MARIAGES



Pascal LEMONNIER  
et Géraldine CHEVALIER  
  
Le 30 mai 2009



*Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.*



## DECES

Maurice TIRARD	21 avril 2009
Paulette SAGE	26 avril 2009
Philippe DELAUNAY	27 juin 2009
Daniel REGNAULT	19 octobre 2009
Marie ROBINOT	15 novembre 2009



*Sincères condoléances aux familles.*



## U.N.C A.F.N. Section d'Evrecy

Avenay - Baron s/Odon - Esquay-Notre-Dame - Evrecy - Gavrus - Neuilly-le-Malherbe

.....

### Compte rendu d'activité des anciens combattants Année 2009

#### 08 Mai 2009

A 12h00 à Avenay, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, décorations, Médaille de la reconnaissance de la nation à Emile Langevin. Discours de M. Le Maire Gérard Lemoine et du Président de section. Ensuite Vin d'honneur offert par la municipalité.

#### 3 Juin 2009

Baron sur Odon, pour le 65ème anniversaire du débarquement.

13h25 Venue de Isaac Preston du musée de Coblaton (Devon) avec 60 véhicules militaires.

Exposition et déplacement en véhicules militaires jusqu'à la cote 112. Visite du char et du monument Anglais puis retour à Baron sur Odon.

Vin d'honneur offert par la municipalité et l'association de jumelage Anglais vers 16h00

#### 6 Juin 2009

65ème Anniversaire du débarquement au Cimetière Américain de Normandie à Colleville s/ Mer.

Arrivée officielle de son excellence Monsieur Barack Obama Présidents des Etats-Unis d'Amérique, de M.Sarkozy Président de la République Française, du premier ministre Canadien et du premier ministre Anglais.

Présentation des couleurs, Hymnes nationaux, Prière pour les Morts et Discours.

Remise légion d'honneur aux vétérans Américains.

Dépôt de gerbes, Salut aux canons : 21 Coups, Sonnerie aux Morts

Survolement par trois vagues d'avions puis départ des officiels en Hélicoptères, il y avait environ 7000 invités.

#### 7 Juin 2009

Cérémonie à la cote 112 avec Albert Figg (Donateur du Char Churchill) la Powys Royal British Légion, les élèves et professeurs du collège Lady Hawthins à Hington dans le Herefordshire. Une vingtaine de porte-drapeaux français, des élus, des habitants des communes environnantes. Discours de Nic Dinsdak et de M Gilles Osmont président de l'association Odon cote 112.

Lecture de deux poèmes par les élèves Anglais. Dépôt des couronnes et des gerbes sur le char et aux Monuments aux Morts de la 43ème Wessex, Sonnerie aux Morts et recueil.

Plantation de deux arbres de la liberté (Sorbiers) devant le char et mise de deux plaques. Remise de décorations aux vétérans et badges de Normandie à Albert Figg. Hymnes Anglais et Français.

Vin d'Honneur offert en la salle de Baron sur Odon.

Maizet 12h30, Présence des Galois vétérans Anglais, des anciens combattants et porte drapeaux Français. Discours de Lord's Praver et du Maire M. Lecorsu.

Office Anglaise et Française, Vin d'honneur et déjeuner à Amayé sur Orne pour les portes drapeaux et invités Anglais et Français.

Evrecy 15h00, A l'occasion du 65 ème anniversaire du débarquement une délégation de vétérans Gallois nous rend visite. Accueil de M. Le Maire Henri Girard, dépôt de gerbes Anglaises et Françaises et suite au temps pluvieux la cérémonie fut conduite vers le collège Paul Verlaine. Discours de M. Le Maire Henri Girard et des Vétérans Anglais. Remise de badges de Normandie du 65 ème aux vétérans Gallois. Echange de cadeaux et félicitations, Vin d'honneur offert par la municipalité. Fin de cérémonie au Monument Français avec les portes drapeaux et tous les vétérans Gallois. Sonnerie des hymnes nationaux Français et Anglais.

### **12 Juillet 2009**

En présence du Prince Edward et de Tim Saunders Grande cérémonie à la Cote 112 65ème Anniversaire des batailles de l'Odon et de l'Opération Jupiter



Organisé avec Bill Edwards Président de l'association des vétérans de la 43 ème Wessex Infantry Division.

Discours de M Osmont et Edwards, Service religieux avec gerbes et remise de badges du 65eme

### **11 novembre 2009**

#### Avenay

12 H 00 : Dépôt de gerbe au monument aux morts.

12 H 30 : Vin d'honneur offert par la municipalité.

### **23 Janvier 2010**

#### **Assemblée Générale**

Dés 15h00, elle se tiendra au centre social d'Evrecy et sera suivie d'une galette des Rois.



## L'Association Odon-Cote 112 en 2009

L'année 2009 a été riche en évènements sur la Cote 112. En voici les principaux :

**Situation sur le Bois Calloué :** Ce bois, situé derrière le monument actuel de la Cote 112, et où se trouve réellement le sommet géographique (112 mètres au-dessus du niveau de la mer), avait été mis en vente par son propriétaire. Le montant demandé était bien au-delà des finances de notre association, et nous avons peur de le voir partir vers une destination très « mercantile », bien loin des aspirations de paix et de respect à la mémoire des combattants de l'été 1944 qui s'imposent en ce lieu chargé d'histoire. Finalement, le propriétaire a changé d'avis, et le bois Calloué, aussi appelé « Les Charmilles » restera en état. Souhaitons que cela ne change pas. Pour mémoire, rappelons que l'on dit « Cote » et non côte, il s'agit d'une cote géographique, tirée des cartes d'état-major...

**Plantation des « arbres du souvenir » le 7 juin 2009 :** Sous l'égide du vétéran Albert FIGG, artilleur de la 43° Wessex britannique, deux arbres ont été plantés sur la Cote 112 par des collégiens de Grande-Bretagne. Ce sont des sorbiers, symboles celtiques. Le souhait d'Albert est que chaque année les collégiens viennent revoir « leurs » arbres, et célébrer la mémoire des soldats tombés en ce lieu.

**Grande cérémonie du 65° anniversaire des batailles de l'Odon le 12 juillet 2009 :** Comme tous les 5 ans, l'association a organisé au mois de juillet, anniversaire de l'opération « Jupiter », une grande cérémonie commémorative des combats de la bataille de l'Odon et de la Cote 112 de l'été 1944, en pleine collaboration avec l'association des vétérans britanniques et notamment du président de l'association des anciens de la 43° Wessex, Bill EDWARDES.



Le **Prince EDWARD**, fils cadet de la Reine d'Angleterre, nous a honorés de sa présence. Il était accompagné d'une délégation de VIP civils et militaires de Grande-Bretagne.

Nous avons assisté à un défilé particulièrement émouvant des vétérans, marchant au pas et défilant devant leur Prince, très dignement et avec grande fierté, malgré les effets visibles de l'âge (rappelez-vous qu'ils avaient 20 ans en 1944 !...).

Après une importante cérémonie, en présence de nombreuses personnalités, et un dépôt de très nombreuses gerbes, un vin d'honneur-buffet campagnard a réuni tous les participants pour un bon moment de convivialité, apprécié de tous.

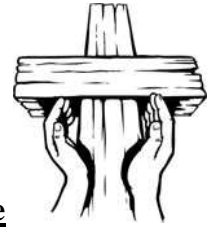
Les vétérans UK se sont vus remettre la barrette du Souvenir du 65° anniversaire de la Bataille de Normandie.

**Gilles Osmont**  
**Président Odon-Cote 112**



# L'EDITO DU PERE JEAN PARFAIT

## Les permanences au presbytère



Elles ont lieu tous les  
**lundis et mercredis de 10 h à 12 h et le vendredi de 16 h à 18 h**  
D'autre part, vous pouvez joindre le Père Jean Parfait au **02 31 73 66 15**  
**Tous les soirs à partir de 19 heures 30 et le samedi**  
en dehors des heures de messe



### **PAX CHRISTI**

Il est venu porter la paix  
Le Fils de Joseph et Marie  
Il est là pour tout portefaix  
Lui le bonheur de toute vie

Il est venu clamer la paix  
Pas celle des triomphateurs  
Mais celle du Libérateur  
Pour quiconque Le reconnaît

Il est venu donner la paix  
Pas à l'aune de nos censures  
Mais à sa mesure sans mesure  
Débordant jusqu'aux laquais

Il est venu bâtir la paix  
Pas sur le tombeau des vaincus  
Mais sur la justice vécue  
Qui en fait le rempart épais.

Il est venu montrer la Paix  
Non pas sa caricature  
Au vernis de signature  
Mais sa vraie nature sans biais

Il est venu semer la paix  
Au jardin de son amour  
Où se greffent Joie et progrès  
Où fleurit la vie pour toujours

Il est venu chanter la paix  
En harmonie avec les cœurs  
Car il demeure notre Sauveur  
Jésus notre DIEU NOTRE PAIX

**JEAN PARFAIT CAKPO**



# ECHOS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Communauté de Communes EVRECY – ORNE – ODON

Cet établissement public de coopération est, je vous le rappelle, composé de 19 communes et d'environ 14 000 habitants. C'est notre bassin de vie situé entre la plaine de CAEN et la Suisse Normande. Depuis sa création, il s'est institué une vraie solidarité de territoire. La CCEOO a vocation à concevoir l'aménagement de son territoire et son développement économique. Elle appartient au SCOT (schéma de cohérence territoriale) de CAEN-METROPOLE. Voici les principales fonctions qu'elle exerce :

Elle entretient les routes communales de notre territoire. C'est un très gros poste budgétaire puisque le programme « voirie communale » retenu pour le budget 2009 était de **491 049 € 80 hors taxes**. **L'estimation globale de modernisation était de 1 086 416 €**. A ces chiffres s'ajoute la fin du programme de remembrement sur les communes d'Avenay, de Maizet et de Sainte-Honorine-du-Fay dont une part est à la charge de la communauté de communes et le reste est financé par le Conseil Général.

Elle est en charge de la collecte et de la destruction des déchets ménagers (par le biais du SYVEDAC : syndicat en charge de l'usine d'incinération de Colombelles), de la gestion et du fonctionnement des deux déchèteries de Baron-sur-Odon et de Sainte-Honorine-du-Fay. Elle organise également le tri sélectif qui se fait, je vous le rappelle, soit en apport volontaire dans les containers mis à disposition, soit en porte à porte. Un quai de déchargement des branchages a été construit en début d'année à Sainte-Honorine-du-Fay. Prochainement, les déchèteries seront habilitées à recevoir les D 3 E, c'est-à-dire les déchets des équipements électriques et électroniques (il est cependant recommandé d'utiliser le mode dit « un pour un », c'est-à-dire que lorsque vous achetez un nouvel équipement électrique ou électronique, ramenez l'appareil usagé au magasin qui vous vend l'appareil neuf : il doit le reprendre).

La destruction des déchets de tous ordres représente un marché d'un montant très important. **Au budget voté en mars 2009, les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibraient à 1 299 673 € ; les recettes et dépenses d'investissement à 82 851 €**. **TRIEZ POUR NE PAS TROP ALOURDIR VOS IMPOTS**. Une bouteille au container c'est gratuit, la même bouteille dans votre sac poubelle c'est très cher.

### Les deux grands projets en cours :

**Le Gymnase communautaire ORNE-ODON**, dont le coût primitif était de 2 767 000 € HT avec un solde à charge de la CCEOO de 1 857 514 € (le reste étant subventionné). Il coûtera réellement un peu plus car sur un équipement de ce type, il y a toujours quelques surcoûts (*tel l'équipement de vidéo surveillance après la constatation d'incivilités avant même son ouverture au public*). C'est un bâtiment haute qualité environnementale avec chaudière bois.

Le gymnase situé à FONTAINE-ETOUPEFOUR accueille déjà les scolaires et les associations depuis la rentrée 2009. Il a été inauguré officiellement le samedi 31 octobre. Vous pourrez y accéder et le visiter ultérieurement lors d'une opération « portes ouvertes » qui sera organisée pour les habitants de la communauté de communes.

**La Zone d'activités** située près du rond-point d'EVRECY (direction Caen). Deux entreprises sont déjà installées : il s'agit du service de lavage de véhicules et du garage Lerebours. Les terrassements d'autres entreprises ont également débuté. Il ne reste plus qu'une parcelle à vendre sur les dix proposées.

La CCEOO subventionne quelques associations reconnues d'intérêt communautaire : Les écoles de musique Evrecy-Orne-Odon, LAMIDO et la section école de musique de l'association de loisirs de Feuguerolles-Bully, l'Association AZIMUT de Maizet, l'Association Espace Libre de Vieux.

Par ailleurs, un programme de restauration et d'entretien des berges de LA GUIGNE avec rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs, ainsi qu'un chemin d'interprétation sont en cours de réalisation.

Pour votre information : la Communauté de Communes publie les bulletins « Les infos de la CCEOO », elle entame la rénovation de son site Internet, elle publiera très prochainement « le calendrier des ramassages de déchets ménagers » de chacune des 11 zones.

La CCEOO était jusqu'à présent hébergée dans des locaux de la mairie d'Evrecy. Notre communauté de communes a pris de l'importance, de nouvelles compétences, et les besoins d'espaces plus appropriés se sont faits sentir. Une délibération a par conséquent été prise pour racheter les locaux de l'office notarial d'Evrecy. Ce bâtiment convient particulièrement et sans aménagements supplémentaires, à l'usage de bureaux. Par ailleurs, le grenier est déjà équipé de rayonnages pour recevoir des archives. Un garage permettra de stocker du matériel de voirie, les sacs destinés au tri sélectif et aux déchets verts, etc.

Sachez que votre commune est représentée à la communauté de communes par ses propres délégués, vous pouvez les contacter facilement par le biais des permanences de vos mairies ou par téléphone, ils se tiennent à votre disposition. Vous pouvez également contacter directement le bureau de la CCEOO.

Le Président, Monsieur Roger ENTFELLNER, tous les membres du Conseil Communautaire ainsi que le Personnel de la CCEOO vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.

—



**Inauguration du gymnase intercommunautaire de FONTAINE ETOUPFOUR**



**OMAC  
EVRECY  
ORNE-ODON**

**Saison culturelle 2009-2010**

**Dimanche 24 janvier**

**CCN LA ROCHELLE/POITOU CHARENTES-CIE ACCRORAP**

à Maizet « Petites histoires.com » à 16h

*Danse hip-hop*

**Samedi 6 mars**

**THEATRE NATIONAL DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE DE BELGIQUE**

à Evrecy « Dialogue d'un chien avec son maître »

*Théâtre*

**Samedi 20 mars**

**L'ORCHESTRE SWING**

à Evrecy « The Duke Project »

*Jazz Cabaret*

*Réservations (le mardi précédant la date du spectacle) :  
Ericka Le Mazier – Bibliothèque d'Evrecy – Tél : 0231805749*

***Sur Thury-Harcourt***

**Vendredi 15 janvier**

Les B.I.P et YO(han Leforestier)

*soirée slam/poésie*

20h30 Salle Robert Métairie

**Jedi 21 janvier**

**CCN de la Rochelle Poitou Charentes Compagnie Accrorap**

*danse hip-hop*

bus vers Aunay

**Jedi 11 mars**

**Théâtre national de la Communauté française de Belgique**

*théâtre, ombres et objets*

20h30 Salle Robert Métairie

« Dialogue d'un chien avec son maître sur la nécessité de mordre ses amis »

**Vendredi 2 avril**

L'Orchestre Swing « The Duke Project » *jazz*

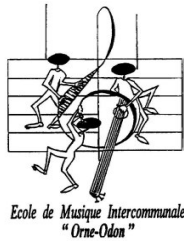
20h30 Salle Robert Métairie

*Réservations : OTSN au 02 31 79 70 45*

Pour les deux sites les tarifs normaux sont

**Adultes : 9,50, Jeunes de 11 à 18 ans : 3,50, Enfants : gratuit**

# Ecole de Musique Orne-Odon



Année 2009/2010  
Année 2009/2010



## Les Cours

L'école de musique Orne Odon propose pour la saison 2009-2010 :  
Des cours d'éveil musical à partir de 5 ans et d'initiation à partir de 7 ans.  
Des cours de piano, saxophone, flûte à bec, flûte traversière, guitare, violon, accordéon, batterie, et la formation musicale adaptée (de FM1 à FM5 et FM adultes).  
Cette année, 132 élèves, enfants et adultes, peuvent ainsi bénéficier d'un enseignement musical de qualité, associant formation musicale et apprentissage de l'instrument, ainsi qu'une pratique instrumentale en orchestre.



## Dates à retenir

Afin de donner à chacun la possibilité de faire apprécier son travail, 4 auditions partielles seront organisées :

le vendredi 4 décembre 2009 à la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay  
le samedi 5 décembre 2009 à la salle des fêtes de Vacognes  
le vendredi 26 mars 2010 à la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay  
le samedi 27 mars 2010 à la salle des fêtes de Ste Honorine du Fay



## Spéctacle

Les élèves de l'école de musique vous proposeront un spectacle en fin d'année :

### « Contes Musicaux »

le samedi 12 juin 2010 à Ste Honorine du Fay  
le dimanche 13 juin 2010 à Ste Honorine du Fay



## Contacts

**École de musique : 02.31.80.04.69      4 rue de l'église, 14210 GAVRUS**

Martine Ecolasse, présidente  
Sylvie Droguet, vice-présidente  
Fabrice Droguet, trésorier  
Sophie Girard, secrétaire

Christelle Guilloux-Windels, secrétaire adjointe – [christelle.windels@orange.fr](mailto:christelle.windels@orange.fr)



## CHORALE CANT'AMAY

Envie de chanter ?



Habitant(e)s d'Avenay, venez rejoindre notre chorale....

Déjà 4 ou 5 personnes de votre commune viennent chanter avec nous toutes les semaines.

La chorale CANT'AMAY compte une cinquantaine d'adhérents ; elle se réunit tous les mercredis soirs de 20 h 20 à 22 h, à la Maison des Tilleuls d'Amayé sur Orne.

Elle s'adresse à tous ceux qui ont envie de se retrouver pour chanter en toute simplicité, dans une ambiance agréable et conviviale. Les hommes y seront tout particulièrement les bienvenus.

C'est avec grand plaisir que je vous invite à nous rejoindre.

La Présidente  
Nadine Boilay

Pour plus d'informations me contacter au : 02 31 80 56 23  
ou Geneviève Bonhomme (chef de chœur) au : 02 31 26 18 12







## Comité des Fêtes et Loisirs d'Avenay



Encore une année qui s'achève, et 2010 se profile à l'horizon. Voici le récapitulatif des activités de notre comité pour l'année 2009.

C'est devenu une coutume, la première réunion de l'année, début **janvier** (le 9), se déroule avec les membres du comité et leurs conjoints. C'est aussi l'occasion, de partager la **galette des rois**, pour démarrer la nouvelle année.

Le lendemain, les différentes décorations, qui ont illuminé le village pendant un mois, sont démontées et soigneusement rangées, en attendant le prochain Noël.

Le 28 **février**, début des manifestations du comité, « **le concours de belote** » au profit de la coopérative scolaire. La participation a été honorable et le bénéfice de même, toujours apprécié pour financer les différents achats et projets de l'école.



Le 29 **mars**, le **traditionnel repas des anciens**. C'est toujours une bonne journée d'échanges, ce qui n'empêche pas de penser à nos aînés disparus et à ceux qui luttent contre la maladie. Durant le repas et l'après-midi, une chanteuse animatrice dynamique, a permis de se remémorer des moments nostalgiques.

Les 3 et 4 **avril**, dixième exposition artistique (eh oui déjà !), avec toujours le même thème qui reste très varié : l'art en campagne. En effet on peut y voir des tableaux, photos, broderies, aquarelles, bijoux, céramique, sculpture, etc., sans dérouter un public connaisseur ou prêt à le devenir. Les exposants venus nombreux, ont été satisfaits de l'accueil et ont notamment apprécié les repas préparés le samedi midi et dimanche midi par certains membres du comité.

Le 26 du même mois, la classique **randonnée pédestre**, avec un beau parcours : un soleil généreux a accompagné le groupe de marcheurs. Un petit dommage : les Avenaisiens traînent un peu les pieds pour ce genre d'activité !

Les 20 et 21 **juin**, l'évènement de l'année : le **26ème concours interrégional du pain**, lequel, il ne faut pas l'oublier, sert de support à la kermesse du village. Le beau temps a été présent tout le week-end ; les boulangers, un peu moins nombreux. C'est regrettable car cet événement valorise leur corporation et leurs savoir-faire. Pour cette nouvelle édition, un groupe de la Manche a effectué une démonstration de battage à l'ancienne plusieurs fois durant la journée. Egalement, pour la seconde fois, l'exposition photos et articles de presse a permis de relater les 25 concours précédents. Les autres stands habituels ont attiré un public nombreux sans oublier les enfants avec une mini-ferme et un atelier de jardinage pour les familiariser à la nature.



Début **juillet**, le bilan énoncé par notre trésorière a été positif. Même si le bilan reste modeste au regard des efforts fournis, cette belle manifestation permet de nouer des liens avec les habitants de la commune et des alentours. Encore un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis avant, pendant et après, pour obtenir ce résultat.

Le 6 **septembre**, septième **foire aux greniers** avec un temps estival. La particularité à Avenay, ce n'est pas l'importance de la foire. Certes, la participation est importante mais ce qui compte surtout c'est l'ambiance chaleureuse et conviviale que nous pouvons constater chaque fois. Tous les greniers ne sont pas vides, nous avons encore de belles années devant nous ....



Le 3 **octobre** pour la deuxième fois, **soirée moules frites**. La première édition a eu un franc succès, l'optimisme était de rigueur pour cette année. Légère déception : un quart de personnes en moins. En revanche, le principal est que tous les participants étaient satisfaits et ont passé un agréable moment dans une ambiance musicale et festive.

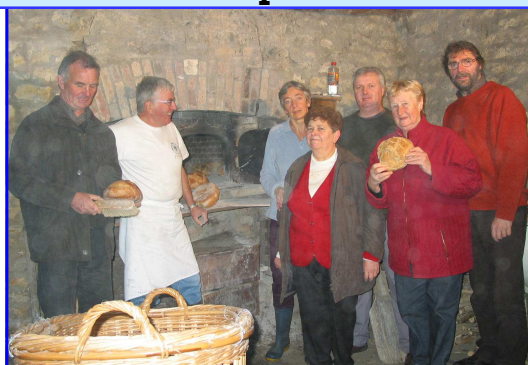
Le 6 **novembre** après un temps de réflexion, lors de l'**assemblée générale** un nouveau bureau a été constitué. En effet, quatre personnes n'ont pas souhaité renouveler leur mandat au sein du bureau pour des raisons personnelles tout en restant membres à part entière du comité des fêtes (le président, la trésorière, la trésorière adjointe et la secrétaire adjointe. C'est maintenant Monsieur Jean-Louis Quillot qui a pris le relais avec un nouveau bureau. On lui souhaite, ainsi qu'à son équipe, bonne route et bonne réussite, et que, de ce fait, notre village reste attractif, vivant et dynamique.

Le 5 et 6 **décembre**, la nouvelle équipe et les membres du comité se sont joint à l'ICL pour participer au **Téléthon**. Des petits déjeuners ont été servis à la salle des fêtes, du pain a été cuit dans le four à bois et vendu à la salle ainsi que des viennoiseries, de la teurgoule et divers gâteaux ou friandises préparés par les membres du comité. Le bénéfice reversé à l'AFM pour la seule commune d'Avenay a été de 1473 euros (sur un total de 3988 pour l'ICL)

Le 12 **décembre**, une douzaine de membres du comité ont eu le plaisir de passer dans les maisons faire la traditionnelle distribution du colis à nos aînés. Un moment toujours empreint de convivialité, d'échanges et de partage.

Afin que chacun d'entre vous ait bien en mémoire le rôle du comité des fêtes au sein de la commune, nous vous rappelons les différentes activités financées, organisées et préparées par nos soins : Illumination pour les fêtes de fin d'année (Guirlandes) - Colis des aînés - Participation au Noël pour les enfants des écoles - Participation au Téléthon organisé par l'ICL - Concours de belote au profit de l'école - Exposition artistique - Concours Interrégional du pain (dont 25% des bénéfices sont reversés au Club des Aînés) - Foire aux greniers - Randonnée pédestre - Soirée à thème « moules frites ». Le Comité n'oublie ni les jeunes, ni les aînés.....

#### Cuisson au four pour le téléthon



#### Comité : élection du nouveau bureau





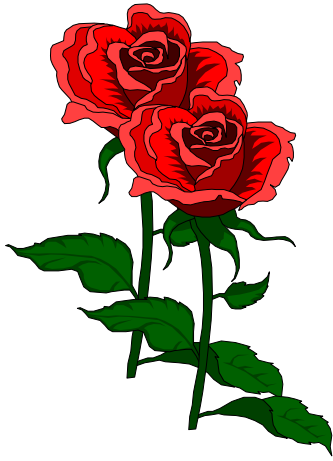
## Liste des manifestations et réunions

<b>Intitulé des manifestations</b>	<b>Dates des manifestations *</b>	<b>Dates des réunions (*)</b>
Repas de boulangers	A déterminer	
Pose des guirlandes de Noël	<b>28/11/2009</b>	
Participation au Téléthon	<b>05 – 06/12/2009</b>	<b>13/11/2009</b>
Colis de Noël	<b>12/12/2009</b>	
Dépose des guirlandes	<b>09/01/2010</b>	
Galette des rois		<b>08/01/2010</b>
<i>Noël des écoles</i>	<i>15/12/2009</i>	<b>05/02/2010</b>
<i>Loto des écoles</i>	<i>31/01/2010</i>	
Concours de belote (école)	<b>20/02/2010</b>	
Repas des anciens	<b>28/02/2010</b>	
<i>Soirée couscous de l'école</i>	<i>13/03/2009</i>	<b>12/03/2010</b>
exposition artistique	<b>10-11 / 04/2010</b>	
<b>Réunion concours du pain</b>		<b>16/04/2010</b>
Randonnée pédestre	<b>25/04/2010</b>	
<i>Foire aux greniers (école)</i>	<i>09/05/2010</i>	
<b>Réunion concours du pain</b>		<b>28/05/2010</b>
<i>Courses de la Guigne</i>	<b>06/06/2010</b>	
<b>CONCOURS DU PAIN</b>	<b>19/06/2010</b>	
<b>KERMESSE</b>	<b>20/06/2010</b>	
<i>Soirée des Ecoles - grillades</i>	<b>26/06/2010</b>	
Bilan de la Kermesse <b>02/07/2010</b>		<b>02/07/2010</b> 20 H pour le comité 21 H pour le public
Foire aux greniers du comité	<b>05/09/2010</b>	<b>03/09/2010</b>
Soirée à thème	<b>02/10/2010</b>	
<b>Assemblée générale</b>		<b>08/10/2010</b>

\* Calendrier susceptible d'être modifié en cours d'année

(\*) Des réunions supplémentaires pourront être programmées en cas de besoin





## *Fleurissement d'Avenay et Concours des Maisons Fleuries*



**Soirée de remise des prix le 23.10.2009**

L'équipe du comité de fleurissement à cette année encore fleuri la commune par 2 fois les 16/05 et 07/11 dans la bonne humeur afin d'apporter une note colorée et accueillante au village.

Nous renouvelons l'appel aux bénévoles qui veulent se joindre à nous et pourquoi pas apporter de nouvelles idées. Le fleurissement de la commune est un moment convivial d'échanges et permet de faire de nouvelles connaissances. Nous en profitons pour remercier les bénévoles présents cette année et nous les attendons bien sûr en 2010.

Chaque année depuis 5 ans, après 2 passages dans le village, le jury des maisons fleuries a sélectionné 20 maisons qu'il a récompensé lors de la remise des prix le 23/10. Bravo à tous.

Au fil des années des efforts sont faits pour embellir maisons et jardins et nous remercions les habitants.

*Au nom du comité de fleurissement, je vous souhaite à toutes et à tous une heureuse année 2010.*

Elisabeth Huet - Présidente du comité de fleurissement



**Parterres communaux**



<b>1er prix</b>	<b>M. Mme DARS</b>
<b>2ème prix</b>	<b>M. REGNAULT</b>
<b>3ème prix</b>	<b>M. Mme LEBOULANGER</b>
<b>4ème prix</b>	<b>M. Mme LUNEL</b>
<b>5ème prix</b>	<b>M. Mme JAMAULT</b>
<b>Prix du jury</b>	<b>M. Mme HARDY</b>
<b>Prix spécial</b>	<b>ECOLE D'AVENAY</b>



**1er prix : M. Mme DARS chemin de la Vallée**



## ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL d'AVENAY



Une nouvelle fois aux prises de devoir vous compter les activités de notre Club et présenter nos perspectives d'avenir. Cet exercice périlleux m'oblige à faire des choix tant nos activités sont diverses et variées. Aussi je n'ai pas d'autre alternative bien que réductrice de vous rappeler si cela est encore nécessaire les activités habituelles et vous parler des actions les plus nouvelles.

Le Club c'est avant tout un endroit convivial et fraternel où l'on peut se rencontrer comme les après-midi récréatives du 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois à la salle des Fêtes ou les soirées spectacle « Age Tendre et Tête de Bois » ou repas de fêtes ou la préparation des décorations de la fête du pain. Toutes ces rencontres sont ouvertes à tous

Nous avons été, à notre grand regret, depuis plusieurs années contrains d'abandonner notre voyage annuel faute de participants.

En effet un bus c'est 40 à 50 personnes. Hors un bus à moitié vide est une perte sèche pour notre Club. Nos finances ne sont pas extensibles

Subvention communale, comité des fêtes et cotisations des membres : soyez ici tous remerciés de vos contributions car sans elles le Club ne résisterait pas.

Cette première contrainte nous a amené à nous rapprocher des Clubs des villages voisins comme celui de Vieux La Romaine avec qui nous réalisons des activités communes et toujours très conviviales.

Nous nous rapprochons aussi le plus possible de nos adhérents et amis du Club avec notre Gym Douce du lundi après-midi de 15 heures à 16 heures salle des fêtes d'Avenay avec notre animatrice préférée Françoise MUSSO qui déborde d'imagination pour nous garder toniques ou avec les pièces de théâtre. Un moment toujours agréable de détente près de chez soi en novembre de chaque année avec les tréteaux de la Guigne de Vieux.

Pour la seconde année nous avons ouvert l'initiation à l'informatique. Un grand merci à la commune qui nous permet là encore d'avoir accès aux ordinateurs de l'école le jeudi soir de 18 heures à 19 heures et à Monsieur Jean Yves CAILLARD qui ne manque pas de nous ouvrir aux arcanes des connaissances informatiques qui comme les voies du seigneur nous sont parfois impénétrables.

Voici en quelques mots le reflet incomplet mais motivant de nos activités 2009.



AG du club - le bureau et les membres

Chacun prend et trouve dans le Club ce qui lui convient, rompt l'isolement de chacun pour une œuvre collective bien ressentie.

**le Président, JEAN LOUIS QUILLOT**  
**Rte de Goupillières 14210 LA CAINE**  
**TEL FAX 02 31 80 61 51**





# ASSOCIATION LOISIRS CULTURE ACCUEIL d'AVENAY

## PREVISIONNEL DES MANIFESTIONS 2010

Tous les lundis : Gym douce

de 15 h à 16 h à la salle des fêtes d'AVENAY (sauf vacances scolaires)

Réunion mensuelle le 2ème jeudi de chaque mois

De 14 h 30 à 18 h à la salle des fêtes d'AVENAY

JANVIER	21.01.10	Assemblée générale Galette des rois Renouvellement des adhésions
FEVRIER	11/02/2010 28/02/2010	LOTO Repas des aînés offert par le comité des fêtes
MARS	21/03/2010	THE DANSANT à VIEUX
AVRIL	08/04/2010 15/04/2010 18/04/2010	Réunion du club Préparation guirlandes fête du pain Repas et visite
MAI	06/05/2010 08 et 09 / 05 2010 14/05/2010	Randonnée pédestre à Tessel Festival Jack Auvray à Vieux Réunion du club
JUIN	10/06/2010 19 et 20 /06/2010 26/06/2010	Réunion du club Fête du pain voyage
SEPTEMBRE	06/09/2010 11/09/2010	Rentrée de la gymnastique Repas de rentrée
OCTOBRE	07/10/2010	Conseil d'administration
NOVEMBRE	04/11/2010 26 /11/2010	Spectacle Théâtre à Avenay
DECEMBRE	03/12/2010 11/12/2010 18/12/2010	Conseil d'administration Distribution des colis par le Comité des fêtes Repas de fin d'année

\* calendrier prévisionnel susceptible d'être modifié en cours d'année



Repas au retour du spectacle  
« Age tendre et tête de bois »

Repas de fin d'année le  
18 décembre 2009





**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
d'ASSAINISSEMENT  
de VIEUX et d'AVENAY**

L'assainissement de nos eaux usées.

. Le réseau d'assainissement collectif :

Il est aujourd'hui opérationnel sur une longueur de 4,530 km sur la seule commune d'AVENAY  
Les raccordements sont réalisés pour 178 habitations ;

1<sup>ère</sup> tranche : 42 habitations. Nombre de raccordés : 40. Nombre de non raccordés : 2

2<sup>ème</sup> tranche : 60 habitations. Nombre de raccordés : 49. Nombre de non raccordés : 11

3<sup>ème</sup> tranche : 76 habitations. Nombre de raccordés : 57. Nombre de non raccordés : 19

Total de Branchements : 178

Nombre total de raccordés : 146. Nombre total de non raccordés : 32

Nous insistons pour demander à chacun de faire très attention aux produits déversés dans l'assainissement. Évitez les lingettes, les plastiques, etc. Ne jetez pas à l'assainissement de vieilles peintures, des produits nocifs tels que les acides et autres. Il est impératif que vous les déposiez à la déchetterie. La station de traitement ne supporterait pas l'accumulation de ces produits.

La station de traitement de la Jonquette :

Les trois filières sont en eaux et ont traité plus de 30 000 m<sup>3</sup> d'eau cette année.

Le traitement des eaux n'est pas encore optimal. Les filières 2 et 3 n'ayant été mises en services qu'au printemps dernier. Les résultats de l'épuration doivent encore s'améliorer.

Les fossés d'infiltration sont pleins. Ils drainent, en plus des rejets de la station, une nappe phréatique venant de la cote 112. Nous avons été dans l'obligation de réaliser des fossés complémentaires en aval des fossés d'infiltration.

*Fossé d'infiltration planté.*



Les coûts :

Ils sont essentiellement dus aux remboursements des emprunts et des frais financiers.



Les communes de Vieux et d'Avenay ont bénéficié des aides du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau. Ces aides n'existent plus. Aujourd'hui, nous ne pourrions plus réaliser de tels travaux. Chacun d'entre nous serait dans l'obligation d'aménager un assainissement individuel conforme à la réglementation et beaucoup plus onéreux.

*Les roseaux dépassent, à présent, les 2m*

Jean-Louis LECHEVALIER

Le SIAVA :

Olivier Roussel, *Président*

Jean-Louis Lechevalier  
François Bonnet,  
*Vice-présidents*

Patrick Henckès,  
Gilles Pupin  
Firmin Cuesta  
Pascal Descamps,  
Sébastien Marie,  
Jean Morand,  
Denis Bellou  
Jacky Regnault  
Marc Courtiau

*Conseillers syndicaux*







## *Le mot des délégués des parents d'Elèves*

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux parents au sein de notre école et de notre commune.

Nous profitons de ce mot pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu participer l'an passé aux activités (foire aux greniers, croissants, sapins, marché de Noël, ...) qui permettent d'alimenter la caisse de la coopérative scolaire.

Nous espérons que vous participerez nombreux à ces différentes activités cette année encore, même si 2009-2010 n'est pas une année de classes découvertes. Si les finances de la coopérative scolaire le permettent, les enfants bénéficieront l'an prochain de nouvelles sorties découvertes.

Tous les parents sont les bienvenus et toutes les idées sont bonnes à prendre. N'hésitez pas à nous interpeller.

Les dates des prochains conseils d'école seront les 5 février et 4 juin 2010.

Nous sommes également heureux de voir que l'Association de Parents d'Elèves (APE) reprend brillamment une grande partie des activités de la coopérative.

Contact : M. Gallot

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes et une heureuse année 2010.

### **Voici nos coordonnées :**

Nathalie NOGUET

tel : 02.31.73.28.37

mail : n.noguet@wanadoo.fr

Firmin CUESTA

tel : 09.61.66.63.23

mail : f.cuesta@orange.fr

Franck HOULLEGATTE

tel : 09.77.92.36.02

mail : choullegatte@yahoo.fr

Franck SARFATI

tel : 02.31.77.20.67

mail : charrier.sarfati@wanadoo.fr







## *Association des Parents d'Élèves*

Afin de pouvoir aider au financement des sorties pédagogiques de l'école, une association de parents d'élèves a été créée par un groupe de parents et nous vous en faisons part lors du bulletin de l'année dernière.

Pour cette année scolaire vous aurez pu constater que nous avons choisi d'augmenter la fréquence des opérations croissants et récemment, même, élargi l'offre à d'autres viennoiseries. Vous pourrez donc bénéficier désormais du pain et des croissants tous les mois en général le 2<sup>ème</sup> dimanche de chaque mois.

### Autres rendez-vous de l'année

<b>31 janvier 2010</b>	2 <sup>ème</sup> après-midi <b>LOTO</b> à la salle des fêtes avec de nombreux lots à gagner.
<b>13 mars 2010</b>	<b>Soirée COUSCOUS</b> (nouveau !!!) à la salle des fêtes de Vieux en remplacement de la soirée choucroute pour changer un peu.
<b>09 mai 2010</b>	<b>Foire aux Greniers</b>
<b>06 juin 2010</b>	<b>Course Nature de la Guigne</b> (inscrite au calendrier officiel)
<b>26 juin 2010</b>	<b>Soirée Grillades</b>

Nos enfants et nous, comptons sur vous pour votre participation à ces manifestations.

**L'équipe et le bureau de l'APE.**

Pour tout contact, vous pouvez nous joindre rapidement par mail à l'adresse suivante :

**[ape.avenay14@orange.fr](mailto:ape.avenay14@orange.fr)**

### Contacts

Président	Pascal Gallot
Trésorière	Christine Houllegatte
Secrétaire	Arnaud Marchand
Secrétaire adjointe	Edith Halix





**Course Nature de la Guigne**  
**3ème édition**  
**AVENAY (Calvados)**



**Distances : 17,5 km et 10,3 km**  
**Dimanche 06 juin 2010**  
**Départ à 10 heures**



**Inscription : 7€ par correspondance 8€ surplace le jour de la course**  
*Les fonds sont perçus par l'A.P.E.*

**Renseignements :**

**06 63 07 63 68 Christian Fleury**  
**06 30 20 46 39 Sacha Picard**  
**02 31 80 74 03 Ecole d'Avenay**  
[\*\*m.c.coach@wanadoo.fr\*\*](mailto:m.c.coach@wanadoo.fr)



Ravitaillements  
 Récompenses

**BULLETIN D'ENGAGEMENT**

Nom :.....  
 Prénom :.....  
 Année de naissance :.....  
 Sexe :    M            F  
 Adresse :.....  
 Code Postal :..... Ville :.....  
 Course :        17.5kms            10.3kms  
 Tél :.....  
 Mail:.....

	<b>GARAGE HELAINE</b>
	Patrick HELAINE <i>Agent</i>
	
20 rue du Long Douet 14760 BRETTEVILLE sur ODON Tél : 02 31 73 52 86 - Fax : 02 31 75 38 60	

Club :.....

*Cadre réservé à l'organisation Dossard n°*

**Conditions d'inscriptions**

**Sur place :**

Fournir original ou photocopie d'un certificat médical (< 1 an) ou photocopie d'une licence athlé compétition, athlé santé loisir option running ou d'un pass running délivré par la FF athlétisme ou licence délivrées par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP où la **mention athlétisme ou course à pied en compétition sera précisée sur la carte licence.**

Paiement par chèque ou espèces (8 euros)

**Par correspondance :**

Fournir original ou photocopie d'un certificat médical  
 ou photocopie d'une licence sportive

Paiement par chèque (7 euros à l'ordre de Coopérative Scolaire d'Avenay)

**Correspondance : Fleury Christian 8 rue de l'Ecole 14210 Avenay**



## LE MOT DE L'ECOLE

L'année 2009 se termine, mais pour la communauté scolaire, élèves, parents et enseignants, seul le premier trimestre de l'année scolaire vit ses derniers jours. Voici donc une petite présentation de cette nouvelle année :

Un changement au niveau de l'équipe enseignante, depuis septembre, Madame Mathilde VERRON a quitté l'école après une année de présence. Nous lui souhaitons bonne chance et réussite dans sa nouvelle école. Madame Nathalie LE BELLEGO lui a succédé. Elle a déjà eu le temps de prendre ses marques dans l'école, avec ses élèves de CE1-CE2. Nous lui souhaitons naturellement la bienvenue et pourquoi pas de longues années à Avenay...

Mademoiselle Rozenn LEFLOT, la « maîtresse du lundi » des CM1-CM2 a achevé sa dernière année d'études en juin dernier. Elle est maintenant une « maîtresse à part entière ». Nous lui souhaitons une belle et longue carrière. Karine AUBRAYE lui a succédé en septembre et va passer à son tour tous les lundis de l'année scolaire auprès des CE2-CM1-CM2.

85 enfants sont inscrits cette année. Ce nombre constitue un nouveau record pour l'école. Celui-ci, comme tous les records, est sans doute appelé à être battu, dans un avenir proche, en raison des projets de lotissements actuellement à l'étude. Cependant, pour la rentrée prochaine, une baisse des inscriptions est attendue, en raison du petit nombre de naissance en 2007 et du nombre important (par rapport à notre école) de départ en 6<sup>ème</sup>. Un effectif de 80 environ est attendu pour septembre 2010.

Les personnes qui désirent inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée prochaine peuvent nous le faire savoir dès maintenant.

L'organisation de l'école est la suivante, pour cette année scolaire :

Caroline MARCHAND	Petite et Moyenne Sections 19 élèves (7 petits et 12 moyens)
Florence ESNAULT	Grande Section – CP 22 élèves (12 grands – 10 CP)
Nathalie LE BELLEGO	CE1 – CE2 21 élèves (14 CE1 – 7 CE2)
Jean-Yves CAILLARD	CE2 – CM1 – CM2
Karine AUBRAYE (le lundi)	23 élèves (6 CE2 – 5 CM1 – 12 CM2)
Elisabeth BOUTET (Maîtresse E) et Michel TRIBHOU (Psychologue Scolaire) interviennent également dans l'école.	

Après de l'équipe enseignante, d'autres personnes interviennent de façon très régulière ou ponctuellement, dans des missions bien définies et qui contribuent à la bonne marche de l'école:

Corinne SENECAL, Agent Communal (avec fonctions d'ATSEM).  
Guylaine DESCLOS, Agent Communal (cantine – garderie)  
Nicole LEROY, Agent Communal (cantine – entretien des locaux)  
Eliane TOUTAIN, Agent Communal sous contrat (cantine)  
Xavier SAUTEREAU, Agent en C.A.E (cantine – étude surveillée)  
Colette OLIVIERO, Contrat d'Avenir (tâches administratives et aide aux enseignants)  
Marie-Christine DESCHAMPS, Assistante d'Education (2h le mardi et le vendredi)  
Annabelle FRANCOIS, Professeur de l'Ecole Intercommunal de Musique \*  
Bernard PUPIN, Jardinier de France \*



L'école ne connaîtra pas cette année de « grands projets » comme lorsque les classes découvertes sont programmées.

Toutefois, des sorties régulières, des projets menés en commun avec d'autres écoles rythmeront la vie des élèves tout au long de l'année. Les dernières activités en date concernent bien entendu la venue du Père Noël ! Il est passé à l'école le mardi 15 décembre et a remis aux enfants livres et friandises (merci au Comité des Fêtes qui a permis de remplir la hotte du Père Noël). Le jeudi 17 décembre, la troupe « Le bal Mandarine » est venue passer une partie de l'après-midi avec les élèves : danses au programme, dans une ambiance festive et détendue, pour bien finir l'année (merci au Conseil Municipal pour la subvention qui a permis de financer cette activité).

Les Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole, Madame Les Représentants des Parents d'Elèves au Conseil d'Ecole, Madame Nathalie NOGUET, Messieurs Firmin CUESTA, Franck HOULLEGATTE et Franck SARFATI, ont été réélus en octobre dernier. Merci à eux pour leur active contribution à la vie de l'école.

Nous ne voulons pas oublier la vente de ballons dans le cadre du TELETHON 2009. Nous avons vendu plus de 320 ballons. Le bénéfice, soit 213 € après paiement de l'hélium, a été intégralement reversé à l'AFM. Nous aimerions dépasser la barre des 400 ballons l'an prochain, pour notre 5<sup>ème</sup> participation. Notez le rendez-vous dès maintenant...



L'Association de Parents d'Elèves, dont nous avons évoqué la création dans le précédent bulletin, a maintenant vu le jour et a une existence légale. Nous nous réjouissons de la naissance de cette Association. Nous avons déjà eu l'occasion de mesurer son investissement et son efficacité, puisqu'elle reprend à son compte, depuis le début de l'année, l'organisation de toutes les activités menées par le passé par la Coopérative Scolaire.

Les premières activités (vente de croissants, de pommes de terre ou de sapins) ont connu leur habituel succès. Une activité nouvelle « La livraison de choucroutes » a vu le jour, le 21 novembre dernier. Plus de 80 repas ont été livrés. C'est un encouragement à persévérer ! Cette activité ne se substitue surtout pas à la traditionnelle soirée choucroute, mais celle-ci a été remplacée par une soirée couscous cette année.

Nous espérons que les parents d'élèves rejoindront nombreux cette Association dont le seul but est le financement des activités menées pour les enfants.

Nous ne vous communiquons pas les dates des activités programmées cette année car c'est maintenant l'A.P.E qui s'en charge. Nous vous incitons cependant à les noter soigneusement sur votre agenda 2010 !

**Comme le veut la tradition, les enfants et tout le personnel vous souhaitent de joyeuses fêtes et vous souhaitent une heureuse année 2010.**

**Les CM1 – CM2 en classe de neige à Sollières, en Savoie, en mars 2009.**



**Les GS – CP en classe Théâtre et Etude des Moulins, à Saint-Michel de Montjoie, dans la Manche, en mai 2009..**



**Les CE1 – CE2 en classe Développement Durable à Clinchamps-sur-Orne, en mars 2009.**



**Les enfants de maternelle en visite au parc des bisons de Maisoncelles-la-Jourdan, en juin 2009.**





# LES ENFANTS DU OUALO

## Association de Solidarité Nord - Sud

### S'investir dans l'humanitaire

« Un jour je ferai ta rencontre, homme d'une autre couleur »

Francis BEBEY, poète camerounais

### Qui sommes-nous?

Une Association loi 1901, née en 2001, qui se caractérise par le refus de l'assistanat et l'application de la règle du bénévolat.



### En France

- Recherche de fonds : vente d'artisanat.
- Organisation de concerts.
- Organisation de repas.
- Stockage de layette.
- Jeux éducatifs
- Puzzles.
- Laine et matériel de couture.

Grâce à vos dons, vous pouvez les aider en leur permettant l'accès à des soins inespérés et à la scolarité.



LES ENFANTS DU OUALO

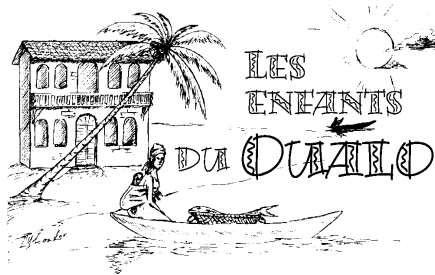
Siège Social

14210 . Mairie d'Evrecy

02.31.79.15.79

02.31.80.58.00

e-mail: [leo@ville-evrecy.fr](mailto:leo@ville-evrecy.fr)





# LES ENFANTS DU OUALO

## Association de Solidarité Nord - Sud



**Situation géographique**  
Région du OUALO au nord du Sénégal.

**Objectifs**  
S'investir dans 2 domaines:

**1 - L'éducation**

- Du jeune enfant, un réel problème au Sénégal parrainage d'établissement scolaire
- Aide à la femme dans sa vie quotidienne ateliers de couture, cuisine solaire, jardins sur table

**2 - La santé**

- parrainage du service ophtalmologique de l'Hôpital de Saint-Louis et de l'Association Saint-Louisienne pour la vue (ASV).
- Parrainage en 2008 et 2009, de 2 missions de soins ophtalmologiques dans le village de Saré-Lamou :  
350 personnes consultées et soignées ; parmi elles, une fillette a retrouvé la vue après opération de sa cataracte congénitale, à l'Hôpital de Saint-Louis.
- En 2010, prévision d'une mission de grande envergure en partenariat avec le Lions Club et Médico France.



**BULLETIN de SOUTIEN**

Nom et prénom : .....

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : ..... Adresse e-mail : .....

OUI, je désire adhérer à l'association "Les Enfants du Oualo" pour l'année 2010.  
Montant de la cotisation : 15€.

Je fais un don à l'association.  
Règlement par chèque ou espèces, à l'ordre de "Les Enfants du Oualo".  
Un justificatif de paiement vous sera délivré pour l'administration fiscale.



# ASSOCIATION INTER CULTURE LOISIRS VAL ORNE AJON

## Que s'est il passé en 2009 au sein de l'I.C.L. ?

Le samedi 28 mars, soirée cabaret dans la salle « Max et Maurice » au val de Maizet animée par le groupe Shifumi. Ce soir là 150 personnes se sont retrouvées autour d'un apéritif dînatoire tout en participant à un spectacle gai et festif.

Pour clôturer le planning des randos du dimanche, le 14 juin s'est déroulé « la grande randonnée », départ de Avenay, après 11km, pique-nique à Maizet, puis arrivée vers 18h au point de départ. Après avoir parcouru 18km, les randonneurs se sont retrouvés autour du pot de l'amitié.



Le week-end de l'ascension, nous avons accueilli nos amis de Johannesburg, le vendredi, sortie à Honfleur en revenant par Dives sur Mer, le samedi après-midi, promenade à Clécy et en soirée tout le monde se retrouvait autour d'un repas à la salle de Vacognes.

C'était l'occasion de connaître le nouveau maire de Johannesburg, Peter Zenglein qui avait apporté un présent aux 9 maires de l'I.C.L.

Le 23 Août, un car plein est parti de Ste Honorine, le groupe a randonné dans les rues de Paris en partant de la place du Tertre, en flânant dans le quartier de Montmartre et l'après-midi a effectué la visite du cimetière du Père Lachaise en compagnie d'un guide.



Le comité de jumelage a organisé un séjour du 20 au 25 septembre 2009, le thème : les châteaux de la Loire. Nos amis allemands étaient venus nous retrouver pour ce superbe voyage culturel et ludique à la fois.

Le 20 Novembre, la soirée beaujolais s'est déroulée comme de coutume à la salle de Vacognes le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de novembre. Ambiance assurée !

Téléthon : le week-end du 4 au 6 décembre, les associations des communes de l'I.C.L. vous ont proposé diverses activités, dont les recettes ont été reversées à l'AFM.

site : <http://icl-voa.nuxit.net/> ou tapez « ICL VAL AJON » dans votre moteur de recherche  
**L'I.C.L. vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne année 2010.**

### TELETHON : départ de la sortie vélo





**Agir ensemble pour l'emploi**

**Association des Familles Actives Pour l'Emploi  
7 ter rue du Dorset 14930 MALTOT  
Tel/Fax : 02 31 26 98 17**

**Au Service de Toutes Personnes  
en Recherche d'Emploi ou de Conseils**

**Association qui regroupe les communes de :**

Amayé/Orne, Avenay, Esquay Notre Dame, Eterville,  
Maizet, Maltot, Feuguerolles-Bully, Vieux.

**Sa Nature :** Association Familiale Intercommunale à But Social, soutenue  
et subventionnée par **votre Commune**

**Son But :** Procurer un soutien moral, d'écoute et de dialogue, Un ap-  
pui technique (aide personnalisée au C.V. et aux techniques de  
recherche d'emploi...)

**Action :** Grâce à un réseau important, nous parvenons à mettre directe-  
ment en relation les demandeurs d'emploi avec des employeurs

**Qui sommes nous ?** Un groupe de bénévoles au service de toutes les personnes  
cherchant : conseils, orientation ou emploi.

*Ceci en toute gratuité, en parfaite discrétion  
et ... c'est efficace ! ...*

**LES PERMANENCES**

**1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12 heures** (à coté de la Poste de Maltot)

**ou sur rendez vous du lundi au vendredi**

***Téléphone pour les rendez vous ou pour tous renseignements***

**Didier VAILLARD      02 31 26 91 45**





## **LE TENNIS CLUB D'AVENAY**

**Pour tous les habitants, ainsi que nos nouveaux arrivants, il existe près du terrain de foot, un terrain de tennis qui ne demande qu'à être foulé "par vos nouvelles chaussures de sport"**

**Les Tarifs pour la nouvelle saison tennistique du 01/10/2009 au 30/09/2010 sont :**

* Adultes :	<b>20 euros</b>
* Enfants moins de 12 ans : ( <i>mais présence d'un adulte</i> )	<b>gratuit</b>
* Enfants entre 12 ans et étudiants :	<b>15 euros</b>
* Visiteurs :	<b>30 euros</b>
• Clé du court	<b>3 euros</b>

**La mairie et le club déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents sur le terrain de tennis. Les personnes doivent posséder une assurance personnelle pour la pratique de ce sport.**

Dans l'attente de vous voir,

**L'équipe du Tennis vous souhaite à toutes et tous futurs adhérents de Joyeuses fêtes de fin d'année.**

- Pour tous renseignements , contactez :

**Jean-Louis GABRIEL, responsable du Tennis d'AVENAY**  
**2 rue de la Mare**  
**14210 AVENAY**  
**Tél. : 02-31-08-04-24**



A.S Vieux Football



Pour la saison 2008/2009, le club de football compte 205 licenciés, répartis dans les équipes allant des débutants aux seniors ainsi qu'une équipe Fanas.

De grandes satisfactions sportives durant cette saison dont la participation des poussins et des benjamins aux Finales départementales et des 18 ans à la finale de la coupe du Calvados, de la montée des 18 ans en promotion de District et des seniors B en 2<sup>ème</sup> division, au maintien de la 1<sup>ère</sup> en Promotion d'Honneur en finissant 2<sup>ème</sup> ainsi que leur participation au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France, battus 3/2 contre St Lô.

Les félicitations sont adressées à Florian Ngansi et Louis Doucet pour l'obtention de leur diplôme Jeune Animateur Technique.

#### Faits marquants :

Réfection de la pelouse en juin par les dirigeants et les sympathisants du club

Repas du Club en novembre qui a connu un grand succès avec 300 participants

Opération jogging : Les bénéfices de l'opération calendriers 2008, 2009 ont été réinvestis dans un équipement pour tous les licenciés

En janvier, notre traditionnelle Galette des Rois qui permet de faire un bilan à mi-parcours et d'échanger plus longuement avec les parents

En avril, le stage foot-loisirs-détente basé sur des activités foot le matin et loisirs l'après-midi telles que festyland, jorkyball, piscine aquatique, accro branches

En juin, notre tournoi des jeunes a réuni cette année 85 équipes et a été un grand succès.

Le club remercie les communes de Vieux, Feugueroles-Bully, Maltot et Avenay pour leurs aides ainsi que les jeunes du club très investis dans l'entraînement et l'encadrement des équipes.

Contact : Olivier Roussel 02.31.26.96.13  
ou Marcel Cotin 02.31.26.97.41



*A.S. Vieux Football*





**Le Service de Soins Infirmiers à Domicile  
Aux Personnes Agées, des Cantons d'Evrecy, Tilly-sur-Seulles  
et Thury Harcourt.  
(S.I.A.D)**

Ce service a été créé le 17 Janvier 1985, sur le souhait des Conseillers Généraux, de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), et des Associations Locales des Professionnels de Santé (ALPS).

Il a pour but d'assurer sur prescription médicale, aux personnes âgées et dépendantes :

"Les soins infirmiers et d'hygiène générale, le concours nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie, ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux".

Il a pour vocation :

- d'éviter une hospitalisation lorsque les conditions médicales le permettent,
- d'abrèger une hospitalisation et de faciliter le retour au domicile.

#### **Les Bénéficiaires**

Peuvent en bénéficier, les personnes atteintes d'une pathologie invalidante réduisant leur autonomie et entraînant des soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi qu'éventuellement d'autres soins relevant d'auxiliaires médicaux.

Le SIAD a une capacité de 75 lits. Le personnel du SIAD est composé d'un cadre infirmier coordinateur, d'une infirmière coordinatrice, d'une secrétaire, de 18 aides soignantes et des infirmiers libéraux ayant passé convention avec le service (environ 80 infirmiers).

#### **Le Financement**

Le coût de la prise en charge est supporté dans sa totalité  
par la Caisse d'Assurance Maladie de l'assuré.

#### **Le fonctionnement du service**

L'essentiel des soins se fait le matin à raison d'un passage de l'aide soignante.

Des passages du soir peuvent également être effectués lorsque ceux-ci sont justifiés.

Les soins infirmiers sont assurés durant le passage de l'Infirmier(e) Libéral(e). Le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) est laissé au patient. Celui-ci est directement rémunéré par le service.

#### **Comment faire intervenir le service**

Dans le cas où une personne rentre dans les conditions d'admission, il vous suffit de contacter soit votre médecin traitant, soit directement le service par téléphone au **02.31.80.47.21**. où les Infirmiers Coordinateurs pourront alors constituer le dossier d'admission en collaboration avec votre médecin traitant. Vous pouvez également téléphoner à ce même numéro pour tous renseignements complémentaires.





**A.D.M.R.**  
**(Association d'Aide à Domicile**  
**en Milieu Rural)**

**A.D.M.R. Maison des associations**  
**Rue de la Cabotière 14210 EVRECY**  
**Téléphone : 02 31 08 09 62**

**AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL**

*Nos services peuvent vous changer la vie*

*Célibataire ou en couple, actif ou retraité, jeune ou moins jeune, en pleine forme ou fatigué, l'**ADMR** a le service qu'il vous faut.*

*L'ENFANT : S'occuper des enfants. On ne peut pas tout faire quand on travaille ou qu'une naissance s'annonce !*

*LA FAMILLE : Tenir la maison aider les parents dans leurs tâches quotidiennes.*

*L'AIDE A LA PERSONNE : Agé handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure.*

*LA MAISON : Actif ou retraité, pour profiter pleinement de votre temps libre*

*LES REPAS : Un service de portage de repas à domicile.*

*Nous mettons à votre service le premier réseau de proximité.*

*50 % de votre participation peut-être déduite du montant de vos impôts.*

*Sur étude du dossier, les interventions peuvent être prises en charge par différents organismes sociaux.*

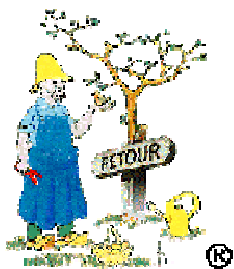
*Avec le concours des responsables village, l'**ADMR** est en mesure de vous aider à constituer les différents dossiers relatifs à ses interventions .*

***Votre responsable village à AVENAY***  
***Monsieur B. Pupin Tel : 02 31 08 04 62***

**A.D.M.R.** Maison des associations Rue de la Cabotière  
14210 EVRECY  
Tel : 02 31 08 09 62  
Permanences  
Les lundis et mercredis 8h à 12h30  
Les jeudis 13h à 17h  
Les vendredis 8h à 12h  
Les samedis 10h à 12h

# VOTRE CLUB LOCAL D'AVENAY JARDINIERS DE FRANCE

VOUS INVITE A DE NOMBREUX RENDEZ VOUS :



## APPRENEZ LE JARDINAGE

Ateliers de jardinage dirigés par un intervenant

## PRENEZ PLAISIR À ECHANGER

Rencontrez d'autres amateurs de jardinage.

## PROGRAMME SAISON 2009/2010 (1er semestre)



Samedi 09 janvier 2010  
Samedi 06 février 2010  
Samedi 27 février 2010  
Samedi 06 mars 2010  
Samedi 20 et dimanche 21 mars 2010  
Samedi 27 mars 2010  
Samedi 03 avril 2010  
Dimanche 25 avril 2010  
Dimanche 2 mai 2010  
Samedi 22 mai 2010  
Dimanche 23 mai 2010  
Samedi 26 juin 2010

La taille fruitière à AVENAY  
La taille fruitière à NOYERS BOCAGE  
La greffe à l'anglaise à MALTOT  
La taille fruitière à BANNEVILLE S/ AJON  
Foire aux plantes au château de MALTOT  
Le jardin au naturel à la salle St Laurent à VIEUX  
La taille fruitière au verger de sauvegarde à VIEUX  
Marché aux plantes à SAINT CONTEST  
Foire aux plantes à EVRECY  
Éclaircissage des fruits à MALTOT  
Marché des Jardiniers à VIEUX  
La taille en vert à MALTOT



## L'ASSOCIATION DES JARDINIERS DE FRANCE

La plus grande association de jardiniers amateurs : depuis 1876, notre association milite pour le développement du jardinage. Nous sommes présents partout en France grâce à nos nombreux clubs de jardiniers. Plus de 130 000 adhérents nous accompagnent et participent à nos projets.

## DES PROJETS ASSOCIATIFS

**Jardins pour les autres** : plus de 100 sites plantent, récoltent et offrent 500 tonnes de pommes de terre à des associations caritatives.

**Enfants** : ateliers (découverte) dans les écoles. Jardinage à l'école primaire d'Avenay (suivi d'un potager, fleurissement de l'école)

Horthérapie : développement d'ateliers de formation aux techniques de jardinages adaptées aux personnes handicapées.

## Pour nos jardins : la revue des Jardiniers de France

10 fois par an, nos adhérents reçoivent leur revue qui indique les manifestations à venir et donne de nombreux conseils pratiques.

Le **catalogue du comptoir des Jardiniers de France** qui commercialise plus de 600 produits (graines, bulbes, fruitiers, plants, équipement du jardin, produits bio, etc.). Les adhérents bénéficient d'une remise de 5%.

Pour seulement 24 euros par an, rejoignez

Votre correspondant local :  
**BERNARD PUPIN**

11 RTE D'AMAYE SUR ORNE  
14210 AVENAY  
TEL 02 31 08 04 62

notre club et profitez aussi de tous ces avantages.



# Petites annonces

## **Pas de place pour accueillir la famille ou les amis ! Pas de panique !**

« Les Cyprès d'Avenay », gîte confortablement restauré et labellisé Clévacances vous ouvre ses portes 31 rue du 4 août pour 2, 3 ou 4 personnes  
Pour une information complémentaire, connectez-vous sur  
Le site : <http://clevacances.com> ou <http://a-gites.com>  
Vous pouvez également me contacter au 09.65.20.14.46

## **MENUIS'INSTALL**

- Vente et pose de toutes menuiseries  
(fenêtres, portes de garage, volets roulants...)
- Mise en œuvre de parquets
- Isolations et cloisons placoplâtre
- Remplacement de vitrages

**GALLOT Pascal : 06.75.85.96.56**

**LEMONNIER Pascal : 06.33.20.74.26**

**14210 AVENAY**

Jeune étudiante, 19 ans, donne des cours particuliers (ou soutien scolaire) de la primaire à la 3ème.  
Maîtrise de toutes les matières à part la physique-chimie.  
Motivée et sérieuse, je me tiens à votre disposition pour tout renseignement :  
- Par téléphone au  
06 73 17 69 79 ou 02 31 23 69 89,  
- Par e-mail : melanie.billard3@laposte.net

vend bureau enfant en pin massif ton miel dessus ouvrant, avec encrier amovible style ancien bureau d'écolier largeur 60 cm profondeur 75 cm hauteur 65 cm 75 euros à débattre

Monsieur et Madame David LECOURT  
3 allée du stade 14210 AVENAY  
tel : 02 31 08 39 34



**Dépôt de gaz BUTAGAZ**  
**Bouteilles de BUTANE et de PROPANE 13kg**



**M. et Mme Bernard PUPIN**  
**11, Route d'Amayé sur Orne**  
**14210 . AVENAY Tél :**  
**02.31.08.04.62**  
**Possibilité de livraison.**

## **VENDS - 09.65.20.14.46**

- 1 HOTTE ASPIRANTE encastrable SMEG - blanche Prix : 40 euros**
- 1 SCANNER HP 3400C - neuf Prix : 30 euros**
- 3 PORTES Coulissantes sur rails métal décor bouleau Prix : 90 euros**
- 1 ESCALIER LAPEYRE - pin - 7 marches – haut. 1,40m Prix : 70 euros**
- 1 Encyclopédie Universalis – 25 volumes – Couverture blanche et bleue PRIX : 50 euros**

## **FABIEN ROUSSEL MENUISERIE ARTISANALE**

**Extension ossature bois - charpente**  
**Cuisine - agencement - escalier**  
**Parquet - rénovation - isolation extérieure**  
**Fenêtre bois, PVC, Alu - Portail**

**ZA DE L'INTENDANCE RTE DE MALTOT**  
**14930 ETERVILLE**

**TEL/FAX 02 31 96 46 37 PORT 06 83 35 01 07**

**Email : fabienrousseau14@hotmail.fr**



## **Collectif d'achat de produits bio. Vieux, Avenay, Maltot, Feuguerolles.**

**45 familles sur un nuage ...**

***légumes - œufs - viande de veau - viande de génisse - viande de porc  
jus de pommes - poiré - cidre - fraises - poires***

L'aventure commence en mars 2009... L'idée directrice est simple : pourquoi continuer à absorber pesticides, insecticides et engrais couramment utilisés dans l'agriculture traditionnelle alors que dans un rayon de 30km nous avons des producteurs de produits bio.

Pourquoi avoir recours à la grande distribution et aux divers intermédiaires alors que nous pouvons traiter directement avec les producteurs.

Pourquoi quelqu'un qui travaille 80h/semaine ne pourrait-il pas vivre de son travail ?

Pourquoi toujours râler, parler, contester et ne pas réagir et agir ?

Après avoir pris des renseignements auprès du GAB 14 (groupement des agriculteurs bio du Calvados) il s'est avéré que pour constituer un collectif, il fallait être au moins 20 familles.

L'information touche les 4 villages, Vieux, Avenay, Maltot, Feuguerolles.

80 familles répondront positivement et au bout de quelques réunions d'information, de discussions, nous constituons le collectif.

45 familles se lancent pour 6 mois dans l'aventure avec Pierre Vandaele, le producteur de légumes de St Vigor le Grand, près de Bayeux, pour qui c'est aussi la première fois.

Nous nous engageons à acheter un panier de légumes à 10€/semaine.

Les débuts sont difficiles... la production commence à peine, nous sommes en mai. Les premiers paniers nous donnent des soucis, nous étudions les prix, les quantités... nous échangeons des propos aigres-doux, des courriers pleins d'humeur mais comme nous avons envie de réussir, nous tenons bon. Il faut trouver des terrains d'entente, il faut s'écouter, se comprendre.

Quelques familles nous quittent, d'autres arrivent...

Il nous faudra bien 3 mois pour trouver notre équilibre. Les légumes sont magnifiques, variés, rares. Nous apprenons de nouvelles recettes, nous découvrons de nouvelles saveurs, de nouvelles variétés.

La distribution s'organise par roulement et tout le monde s'acquitte de cette tâche avec bonne humeur.

Nous venons de renouveler notre contrat (moral) avec Pierre Vandaele pour 6 mois. Pour faire face à notre demande, 45 familles c'est beaucoup de monde, il a embauché un jardinier afin de pouvoir étendre sa surface cultivée.

Et maintenant, nous achetons à d'autres producteurs : des œufs bio, de la viande bio de veau, de génisse, de porc, des jus bio de pommes, de poires, du poiré, du cidre... au printemps prochain sans doute des fraises...bio ! Autre précision, sur les 45 familles, la moitié sont de très « jeunes » familles, avec des petits enfants, des bébés qui arrivent... nous faisons connaissance, nous créons de nouveaux liens, le charme caché du collectif !

Quelques familles sont en attente pour intégrer le groupe mais les vacances, les absences des uns et des autres permettent à tout le monde d'acheter de temps en temps un panier, et vous aurez accès aux autres produits.



**Si ceci vous intéresse, contactez  
Marie-Pierre de Cornière au 02 31 26 01 53**

**Stand du collectif au Forum des  
Associations de Feuguerolles sept 09**





Janvier : galette des rois  
Février : belote au profit de l'école



Mars : repas des aînés



Fête du pain : corvée de pluches !!!



Avril : randonnée et expo artistique



Juin : fête du pain et bilan début juillet



Septembre : foire aux greniers



Octobre : soirée moules frites



**LE COMITE DES FETES**



Novembre : AG du comité - élection d'un nouveau bureau



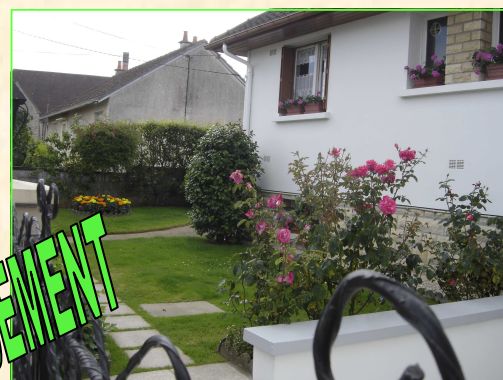
Décembre : pose guirlandes / colis des anciens et Téléthon







**Concours de maisons fleuries : les membres du jury et les primés**



**Concours de maisons fleuries : jury et gagnants du 2ème au 5ème prix**

**LE COMITE DE FLEURISSEMENT**



**Plantations : mai et novembre 2009**







Départ en classe  
« développement durable »

# Carnaval



Sortie en raquettes  
autour de Sollières.

# L'ECOLE



Les petits en promenade à Grimbosq

Quand les GS - CP se prennent pour des chinois...



## La page de Tonton Riri

**LES SOLUCES !!! Remarque : Dans ce qui suit \* est utilisé pour l'ordinaire multiplication.**

On désigne par a et b les nombres cherchés avec  $a > b$  de sorte que :  
 $a*b-60=a/b+60$  ou encore  $a*b+a/b=120$ . Il est plus simple de chercher d'abord le quotient  $q=a/b$ . On a alors  $a=bq$  puis la relation  $b(q^2-1)=120$ .

Or voici tous les diviseurs de 120 : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 40, 60 et 120, parmi lesquels on doit retrouver b ainsi que  $q^2-1$ . Les seuls b convenables sont 40, 15, 8, 5 et 1 avec q correspondant dans l'ordre : 2, 3, 4, 5 et 11.

Les calculs assurant une bonne réponse à ToTo sont donc au nombre de cinq :

$80*2-60=100=80/2+60$	$45*3-60=75=45/3+60$	$32*4-60=68=32/4+60$
$25*5-60=65=25/5+60$	$11*11-60=61=11/11+60$	

La somme de 1000 écus, soit S, est à partager en deux sous-sommes, L pour légitime (et non pour l'ainé !) et B pour bastard. On écrit que :

$S=L+B$  et  $L/5=10+B/4$ . On déduit provisoirement que  $L=50+1,25B$  puis que  $S=50+2,25B$ , d'où  $B=(S-50)/2,25$ . A l'époque la conclusion était que le légitime recevait 422 écus et deux neuvièmes d'écu et que le bâtard recevait, quant à lui, le complément à 1000, soit 577 écus grassement augmentés de sept neuvièmes d'écu.

*Effectivement avec 1004 écus, le partage eût épargné au père moribond de hâter sa fin dans des calculs, qui pouvaient d'ailleurs être aussi rénaux, puisque le légitime aurait palpé 580 écus bien pesés et le bâtard aurait dépensé à la taverne locale quelques 424 écus.*

Faisons l'inventaire du résultat des élections (sans s'occuper pour l'instant de 1254) mais en raisonnant uniquement sur les pourcentages, avec une population disons de 10 000 personnes (c'est loin d'être un petit village mais passons).

Il y a donc 8000 votants et 2000 qui restent sous la couette (mais cela ne nous regarde pas). Sur ces 8000 citoyens, 400 hésitent, tergiversent, se mélangent les pinceaux et au final accouchent d'un bulletin non valable.

Il y a donc 7600 suffrages exprimés, comme disent les commentateurs. Et c'est là que la fine fleur donne 4180 voix à Gèlenose, 3420 voix s'égarant sur des candidats dont la postérité a oublié le nom. Donc si nous faisons le bilan total des totaux :  $2000+400+3420=5820$  ont échappé à la Gèlenose !!

Relativisons maintenant puisqu'on a dit qu'en fait ce ne sont pas 4180 mais 1254 voix qui ont été dévolues à la candidate.  $(5820/4180)*1254=1746$  personnes n'ont pas voté pour Gèlenose ; le village a pour sa part  $(10000/4180)*1254=3000$  inscrits sur ses listes et donc finalement, n'est pas si petit !

POUR 2010 :

1. Un homme avait x années en l'an de grâce x\*x. Quel était son âge en 1968 ? Question subsidiaire: Était-il sur les barricades ? A la maison de retraite ? A regarder W9 ?
2. A sa mort un homme avait pour âge 1/29ème de son année de naissance. Quel âge avait-il en 1940 ?
3. Par combien de zéros le nombre  $1*2*3*4*5*...*10000$  se termine-t-il ?